

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

**Le partage de la route entre
cyclistes et conducteurs**

Décembre 2010

**Rapport d'étude présenté à la
Société de l'assurance automobile du Québec**

Dossier 77236-145

Leger
MARKETING

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Contexte, objectifs et méthodologie | 4 |
| Profil des répondants..... | 7 |
| Faits saillants et conclusions | 8 |
| CYCLISTES | 12 |
| 1. Habitudes de pratique des cyclistes..... | 13 |
| 1.1 Période et fréquence de la pratique du vélo | 14 |
| 1.2 Motifs d'utilisation du vélo | 15 |
| 1.3 Lieux de pratique du vélo | 16 |
| 2. Comportements adoptés par les cyclistes et les automobilistes | 17 |
| 2.1 Respect des règles de circulation par les cyclistes | 18 |
| 2.1.1 Motifs de non-respect de certaines règles de circulation | 20 |
| 2.1.2 Manque de courtoisie envers les automobilistes | 24 |
| 2.2 Respect des règles de circulation par les autres cyclistes | 25 |
| 2.3 Prudence des cyclistes par rapport aux années passées..... | 26 |
| 2.4 Respect des règles de circulation par les automobilistes | 27 |
| 2.4.1 Fréquence de certains comportements | 27 |
| 2.4.2 Perception du respect des règles par les automobilistes | 28 |
| 3. Connaissance des règles de circulation | 29 |
| 3.1 Niveau de connaissance de certaines règles..... | 30 |
| 3.2 Connaissance du Code de la sécurité routière | 31 |
| 3.3 Sources d'information utiles et à privilégier | 32 |
| 4. Réception de contraventions par un cycliste | 34 |
| 4.1 Proportion de gens ayant déjà reçu une contravention | 35 |
| 4.2 Réactions | 36 |
| 5. Sources de dangers pour les cyclistes..... | 37 |
| 6. Message à transmettre aux automobilistes | 39 |
| AUTOMOBILISTES | 40 |
| 7. Comportements adoptés par les cyclistes et les automobilistes | 41 |
| 7.1 Courtoisie et respect des règles de circulation par les automobilistes..... | 42 |
| 7.2 Perception du respect des règles de circulation par les cyclistes | 43 |
| 7.3 Manque de courtoisie envers les cyclistes | 44 |
| 7.4 Fréquence de freinage en raison d'un mauvais comportement d'un cycliste | 45 |

| | |
|--|-----------|
| 8. Connaissance des règles de circulation | 46 |
| 8.1 Distance à respecter entre un véhicule et un cycliste..... | 47 |
| 8.2 Niveau de connaissance de certaines règles..... | 48 |
| 9. Niveau de préoccupation à l'égard des cyclistes..... | 49 |
| 10. Message à transmettre aux cyclistes | 50 |
| CYCLISTES ET AUTOMOBILISTES..... | 51 |
| 11. Position face au port du casque protecteur à vélo | 52 |
| 11.1 Prise de position face au caractère obligatoire du port du casque protecteur..... | 53 |
| 11.2 Effet du caractère obligatoire du port du casque sur la pratique du vélo | 54 |
| 12. Accidents impliquant des cyclistes | 55 |
| 12.1 Attribution de la responsabilité lors d'accidents impliquant un cycliste | 56 |
| 12.2 Connaissance du nombre de cyclistes blessés ou tués par année au Québec..... | 57 |
| 13. Perceptions à l'égard d'une plus grande sévérité des policiers | 58 |
| 14. Évolution de la sécurité des cyclistes | 59 |
| Annexe : Questionnaire | 60 |

Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte et objectifs

La route est un espace à partager dans le respect mutuel entre tous les usagers, notamment entre les automobilistes et les cyclistes. En 2009, un peu plus de 2000 accidents avec dommages corporels, impliquant un cycliste, se sont produits au Québec, dont seize ont entraîné un décès et un peu plus d'une centaine ont entraîné des blessés graves. Les collisions impliquant un vélo et un véhicule sont à la source de la majorité des décès chez les cyclistes, soit plus de 80%. Ces collisions sont aussi responsables de 20 à 25% des hospitalisations chez les cyclistes.¹

Dans le but d'en savoir davantage sur le partage de la route entre cyclistes et automobilistes et ainsi mieux orienter ses futures campagnes de promotion de la sécurité routière, touchant plus particulièrement la sécurité des cyclistes, la SAAQ a mandaté Léger Marketing afin de sonder ces deux clientèles au regard de leurs comportements, perceptions et connaissances en cette matière. Plus précisément, l'étude vise à :

- ↳ mesurer les comportements adoptés par les cyclistes et les automobilistes liés à la sécurité des cyclistes;
- ↳ connaître la perception des uns par rapport aux autres (cyclistes et automobilistes) quant au respect des règles de sécurité routière;
- ↳ mesurer la connaissance à l'égard d'un certain nombre de prescriptions du Code de la sécurité routière liées à la sécurité des cyclistes;
- ↳ identifier les principales sources de dangers sur la route pour les cyclistes;
- ↳ connaître les principaux messages à transmettre à chacun, automobilistes et cyclistes, pour une amélioration de la sécurité des cyclistes;
- ↳ vérifier les opinions face à des sujets tels que le port obligatoire du casque protecteur à vélo et l'augmentation de la sévérité des policiers, tant envers les automobilistes que les cyclistes qui ne respectent pas les règles de conduite liées à la sécurité des cyclistes.

Approche méthodologique

Cette section présente l'approche méthodologique utilisée afin d'atteindre les objectifs spécifiques poursuivis par l'étude.

Population à l'étude

L'étude a été réalisée auprès de 1 152 répondants, âgés de 16 ans ou plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais. L'échantillon a été sélectionné de manière aléatoire à l'aide du logiciel Échantillonneur Canada de la firme ASDE parmi toutes les régions administratives de la province de Québec. Les répondants ont été sélectionnés selon une grille de sélection aléatoire parmi les membres des ménages admissibles.

Afin d'être éligibles à l'étude, les répondants devaient avoir fait du vélo au cours de la dernière année et/ou détenir un permis de conduire valide au Québec et conduire un véhicule, ne serait-ce qu'à l'occasion.

¹ Site Internet de la SAAQ, 2010

Instrument de mesure

Le questionnaire a été élaboré par les professionnels de la SAAQ et validé et traduit par les professionnels de Léger Marketing. Le questionnaire est composé de 68 variables, dont 7 ouvertes et 4 semi-ouvertes, et sa durée moyenne est de 14 minutes.

Formation des intervieweurs et prétest du questionnaire

Les entrevues ont été réalisées par des intervieweurs expérimentés en collecte des données d'études à nature comportementale. Tous les intervieweurs ayant travaillé sur ce projet de recherche ont reçu une formation approfondie de la part de la chargée de projet de Léger Marketing et du superviseur du centre d'appels dans le but de maîtriser parfaitement le questionnaire avant d'entreprendre la collecte des données. De manière plus précise, les sujets abordés lors de la formation des intervieweurs étaient la nature du sujet, les objectifs du sondage et l'explication de chacune des questions de manière détaillée.

Avant de commencer la collecte des données officielle, un prétest a été réalisé afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique et la compréhension des questions par les répondants.

Collecte des données

La collecte de données a été réalisée du 26 octobre au 6 novembre 2010 entre 18 h et 21 h, en semaine, et entre 10 h et 17 h, le samedi. Toutes les entrevues téléphoniques ont été réalisées et surveillées en continu au centre d'appels de Léger Marketing. Les superviseurs étaient présents en tout temps afin d'assurer le contrôle et la qualité des entrevues. L'écoute monitoring en cours de sondage a été effectuée de façon constante, avec surveillance simultanée des informations inscrites sur le fichier informatique. Les superviseurs contrôlaient ainsi non seulement la qualité de l'entrevue, mais aussi la bonne adéquation entre les réponses fournies et le code entré au fichier.

De manière à maximiser le taux de réponse, entre 5 et 10 rappels ont eu lieu à différents moments de la journée et de la semaine pour rejoindre une personne si la ligne était occupée, si on ne répondait pas ou si un répondeur était branché. Des rendez-vous ont été pris lorsque la personne préférait répondre à un autre moment. Ce nombre de rappels assure une meilleure représentativité de la population sondée.

Taux de réponse et précision statistique

Le tableau de la page suivante présente les données utilisées pour calculer le taux de réponse. Le taux de réponse obtenu dans le cadre de cette étude est de 51%. Par ailleurs, la taille de l'échantillon (n=1152) permet d'extrapoler les résultats globaux à l'ensemble de la population québécoise avec une marge d'erreur de $\pm 2,9\%$ dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

Pondération des données

Les données ont été pondérées pour corriger l'impact de la sous ou surreprésentation de certaines strates des populations ciblées par l'étude. Afin de redresser les déséquilibres et garantir la représentativité des données avec celles de la population québécoise éligible (soit les personnes ayant passé les questions filtres), la statisticienne de Léger Marketing a pondéré les données en fonction de la distribution réelle de la population selon la région, le sexe, l'âge et la langue maternelle (source : Statistiques Canada, 2006).

Analyse des résultats

Pour chacune des variables à l'étude, les résultats globaux sont présentés dans un tableau. Quelques résultats sont comparés avec une étude ayant été réalisée en mai 2010 portant sur le port du casque protecteur. Lorsque requis, des tests de proportions ont été effectués pour identifier les différences statistiquement significatives et celles-ci sont relevées dans l'analyse des résultats. De plus, le mois de réalisation de l'étude est indiqué lorsque des résultats issus des deux études sont présentés.

| TABLEAU ADMINISTRATIF DES RÉSULTATS | |
|---|--------------|
| Échantillon de base | 3640 |
| Numéros non valides | 737 |
| Pas de service | 469 |
| Non résidentiel | 157 |
| Fax / modem / cellulaire / téléavertisseur | 111 |
| Numéros hors échantillon | 317 |
| Langue étrangère | 115 |
| Non qualifié | 42 |
| Pas de permis et n'a pas fait de vélo au cours de la dernière année | 160 |
| Échantillon effectif | 2586 |
| Entrevues non complétées | 1434 |
| Refus | 655 |
| Pas de réponse | 288 |
| Répondeur | 388 |
| Occupé | 41 |
| Incomplet | 9 |
| Rendez-vous fixé ² | 53 |
| Entrevues complétées | 1152 |
| Taux de réponse estimé : | 50,6% |

Lecture du rapport

- Dans les tableaux, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.
- Lorsque les répondants peuvent fournir plus d'une réponse à une question, le total des résultats excède 100%.
- Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes à l'étude, les proportions significativement supérieures sont présentées en **bleu** dans les tableaux, alors que les proportions significativement inférieures sont présentées en **rouge**.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

² Dans l'impossibilité de réaliser l'entrevue au moment de l'appel téléphonique, un rendez-vous a été fixé avec la personne du ménage jointe aléatoirement. Toutefois, l'étude a été complétée avant de contacter de nouveau ces personnes.

Profil des répondants

Le tableau ci-dessous présente le profil des répondants de l'étude (après pondération des résultats).

| Profil des répondants | n=1152 |
|--|--------|
| Sexe | |
| Homme | 50% |
| Femme | 50% |
| Région | |
| Montréal RMR | 46% |
| Québec RMR | 10% |
| Autres | 45% |
| Âge | |
| 16-24 ans | 13% |
| 25-34 ans | 16% |
| 35-44 ans | 19% |
| 45-54 ans | 21% |
| 55-64 ans | 16% |
| 65 ans et plus | 15% |
| Scolarité | |
| Primaire / secondaire | 35% |
| Collégial | 31% |
| Universitaire | 33% |
| Revenu | |
| 19 999\$ et moins | 6% |
| 20 000\$ à 39 999\$ | 17% |
| 40 000\$ à 59 999\$ | 18% |
| 60 000\$ à 79 999\$ | 14% |
| 80 000\$ à 99 999\$ | 10% |
| 100 000\$ et plus | 16% |
| Refus | 18% |
| Langue maternelle | |
| Français | 81% |
| Anglais | 10% |
| Autres | 9% |
| Détenteur d'un permis de conduire valide au Québec | |
| Oui | 96% |
| Non | 4% |
| Fréquence de conduite (parmi les détenteurs d'un permis, n=1 109) | |
| Tous les jours ou presque | 79% |
| Au moins une fois par semaine | 17% |
| Au moins une fois par mois | 2% |
| Moins d'une fois par mois | 2% |
| Cyclistes | |
| Oui | 49% |
| Non | 51% |
| Automobilistes/Cyclistes | |
| Automobilistes seulement | 51% |
| Cyclistes seulement | 4% |
| Les deux (automobilistes et cyclistes) | 45% |
| Principal moyen de transport | |
| L'automobile ou un autre véhicule motorisé | 82% |
| Le transport en commun (autobus, métro) ou le taxi | 10% |
| Le vélo | 5% |
| La marche | 3% |

Note : Les NSP/NRP représentent le complément à 100%.

Faits saillants et conclusions

Faits saillants

Respect des règles de circulation par les cyclistes

- Le niveau de respect de quatre règles de circulation, qui sont des prescriptions du Code de la sécurité routière a été mesuré auprès des cyclistes, ainsi que la fréquence d'adoption de deux comportements fortement suggérés, soit le port de vêtements visibles, la nuit tombée, et le port du casque protecteur. Les proportions de cyclistes ayant toujours ou souvent respecté ces règles et comportements suggérés, au cours de la dernière année, se présentent comme suit :

| | |
|---|-----|
| - Faire un arrêt complet à un feu rouge ou à un panneau arrêt | 90% |
| - Ne pas rouler dans le sens contraire à la circulation | 80% |
| - Ne pas circuler sur les trottoirs | 71% |
| - Porter des vêtements clairs ou réfléchissants, la nuit tombée | 49% |
| - Porter un casque protecteur | 45% |
| - Signaler son intention avant de tourner ou de s'arrêter | 43% |
- Fait digne de mention, de manière générale, il semble que les jeunes âgés de 16 à 24 ans adoptent moins souvent que les autres des comportements sécuritaires lorsqu'ils circulent à vélo.
- Les motifs justifiant le non-respect de certaines règles ont été investigués. On roule sur les trottoirs parce qu'on pense que c'est plus sécuritaire (63%), on ne porte pas le casque protecteur tout simplement parce qu'on n'en possède pas (19%) ou parce qu'on trouve cela inconfortable (16%) et on ne signale pas son intention avant de tourner ou de s'arrêter parce qu'on juge que ça ne s'applique pas à nous, parce qu'on demeure en milieu rural ou qu'on a très peu de route à faire (22%) ou tout simplement par négligence ou oubli (15%).

Comportement des cyclistes

- Une très faible proportion de cyclistes (4%) dit avoir fait des gestes vulgaires ou injurié un automobiliste suite à une manœuvre dangereuse ou à un manque de courtoisie de leur part.
- Presque les trois quarts des cyclistes (71%) estiment que les autres cyclistes ont été respectueux des règles de circulation, au cours de la dernière année.

Comportement des automobilistes, tel que perçu par les cyclistes

- Un peu plus du quart des cyclistes (27%) disent avoir eu l'impression, au cours de la dernière année, qu'un véhicule a circulé trop près d'eux, menaçant ainsi leur sécurité. Toujours au cours de la dernière année, 4% des cyclistes ont vu s'ouvrir brusquement devant eux une portière de véhicule stationné le long d'un trottoir.
- Un peu plus des trois quarts des cyclistes (78%) sont d'avis que les conducteurs de véhicules ont été, en général, respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes, au cours de la dernière année.

Connaissance des règles de circulation par les cyclistes

- Tous les cyclistes savent qu'ils doivent respecter l'ensemble de la signalisation, comme les feux de circulation et les panneaux arrêt. Toutefois, l'obligation de traverser une intersection à côté de son vélo lorsque le feu piéton autorise les piétons à traverser est méconnue par 62% des cyclistes. Les proportions de cyclistes connaissant certaines autres règles se présentent comme suit :
 - Circuler à la file indienne lorsque plusieurs cyclistes circulent ensemble 95%
 - Interdiction de porter des écouteurs en circulant à vélo 88%
 - Munir son vélo de certains équipements pour circuler le soir 86%
- La majorité des cyclistes (95%) considèrent qu'ils ont une bonne connaissance du Code de la sécurité routière en tant que cycliste.

Sources d'information utiles et sources de dangers pour les cyclistes

- Les sources d'information les plus utiles dans l'apprentissage des règles de conduite d'un vélo sont le cours de conduite automobile (27%), la pratique et l'expérience personnelle (19%) et le Guide de la route (19%).
- En ce qui concerne les sources de dangers pour la sécurité des cyclistes, 43% des cyclistes ont évoqué des sources émanant des automobilistes (le trafic, le manque d'attention, de respect et de courtoisie envers les cyclistes, les véhicules qui frôlent les cyclistes, etc.). Ce sont 20% des cyclistes qui citent des sources provenant des cyclistes eux-mêmes (non-respect de la signalisation, témérité, non-port du casque, manque de visibilité le soir et la nuit, etc.).

Comportement des automobilistes envers les cyclistes

- La quasi-totalité des automobilistes (97%) disent avoir été courtois envers les cyclistes au cours de la dernière année. Cependant, beaucoup moins d'automobilistes estiment que les autres conducteurs ont été respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes (76%).
- Une très faible proportion d'automobilistes (4%) dit avoir klaxonné, fait des gestes vulgaires ou crié après un cycliste suite à une manœuvre dangereuse ou à un manque de courtoisie à leur égard.

Comportement des cyclistes, tel que perçu par les automobilistes

- Ce serait 66% des cyclistes, qui, au cours de la dernière année, auraient été respectueux des règles de circulation par rapport aux automobilistes, selon l'opinion des automobilistes.
- Au cours de la dernière année, 9% des automobilistes ont dû freiner brusquement à une intersection pour éviter une collision avec un cycliste qui traversait devant eux sans avoir la priorité de passage. De même, 7% ont dû freiner brusquement parce qu'un cycliste a surgi devant eux ou leur a coupé le chemin sans avoir signalé ses intentions.

Connaissance des règles de circulation par les automobilistes

- La majorité des automobilistes (86%) savent qu'un conducteur désirant tourner à droite doit céder le passage aux cyclistes qui circulent à sa droite avant de tourner. Mais c'est tout de même 11% qui pensent que c'est faux, proportion somme toute non négligeable. La plupart savent qu'un cycliste a le droit de rouler sur la chaussée, sauf sur les autoroutes (84%) mais une proportion relativement élevée (43%) ne sait pas qu'un automobiliste peut franchir la ligne double continue pour dépasser un vélo, quand cette manœuvre peut être faite sans danger.

Principaux messages à transmettre aux cyclistes et aux automobilistes

De part et d'autre, les cyclistes et les automobilistes veulent transmettre le message de la nécessité d'être vigilants, d'être courtois et de respecter le Code de la sécurité routière.

Prise de position face au port obligatoire du casque protecteur

- Selon 71% des répondants, le port du casque protecteur devrait devenir obligatoire pour tous les cyclistes. Le cas échéant, s'il devient effectivement obligatoire, 6% des cyclistes disent qu'ils feraient du vélo beaucoup moins souvent, et 2% plus du tout.

Attribution de la responsabilité lors d'accidents impliquant un cycliste

- Ce sont 12% des répondants qui affirment avoir déjà eu un accident impliquant un cycliste. Le plus souvent, dans les cas d'accidents impliquant un cycliste, on tend à en attribuer la responsabilité aux deux parties impliquées, soit les automobilistes et les cyclistes (75%).

Connaissance du nombre de cyclistes blessés ou tués par année au Québec

- La moitié des répondants sous-estiment le nombre de cyclistes qui sont blessés ou tués dans des accidents chaque année au Québec, 48% d'entre eux pensant qu'il y en a environ 1000 par année alors que ce nombre se situe davantage autour de 2500.

Perceptions à l'égard d'une plus grande sévérité des policiers

- De manière générale, les gens s'expriment en faveur d'une plus grande sévérité des policiers, tant à l'égard des cyclistes que des automobilistes : 83% croient que ceux-ci devraient être plus sévères à l'endroit des cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation, et 92% qu'ils devraient faire de même à l'endroit des automobilistes qui ne respectent pas les règles de circulation par rapport aux cyclistes.

En conclusion...

Des comportements inadéquats assez fréquents

En lien avec la sécurité, les comportements inadéquats, notamment de la part des cyclistes, sont somme toute assez fréquents, que ce soit de ne pas signaler son intention avant de tourner ou de s'arrêter ou de circuler sur les trottoirs.

Une méconnaissance de certaines règles de circulation liées à la sécurité des cyclistes

Les cyclistes pensent bien connaître le Code de la sécurité routière alors que dans les faits, on ignore dans des proportions non négligeables certaines règles ou prescriptions du Code de la sécurité routière, telles que comment traverser une intersection lorsque le feu piéton autorise les piétons à traverser et l'obligation de munir son vélo de certains équipements pour circuler le soir ou la nuit.

Des comportements qui s'expliquent souvent par l'ignorance plutôt que par la délinquance

Force est de constater que l'adoption de comportements inadéquats s'explique souvent par la méconnaissance de certaines règles plutôt que par une délinquance délibérée.

Des comportements faciles à adopter en l'absence de conséquences

Toutefois, il s'avère que dans certains cas, bien que connaissant la règle, les cyclistes ne voient pas la nécessité de la respecter, comme par exemple, s'arrêter complètement à un feu rouge, même si la voie est libre. Le respect de la signalisation, en tant qu'obligation pouvant être sujette à une contravention, au même titre qu'un automobiliste, n'est pas un comportement intégré chez les cyclistes.

Le partage de la route entre cyclistes et automobilistes : une problématique à considérer

Le partage de la route entre cyclistes et automobilistes est certes une problématique à considérer dans la mesure où 20% des cyclistes estiment que les automobilistes n'ont pas été respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes, au cours de la dernière année.

Toutefois, comme dans les autres sondages sur la courtoisie sur la route, il existe des différences de perceptions. Rappelons que 97% des conducteurs estiment avoir eu, au cours de la dernière année, un comportement courtois à l'égard des cyclistes alors que ce sont 78% des cyclistes qui partagent cette même opinion. De même, on tend à juger son comportement plus positivement que celui des autres en matière de courtoisie et de respect des règles : quand les automobilistes jugent du respect des règles par les autres conducteurs, les perceptions des deux parties coïncident davantage, ceux-ci jugeant que 76% des autres conducteurs ont été respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes.

D'autre part, on constate que les automobilistes sont plus sévères envers les cyclistes que l'inverse : 32% des automobilistes pensent que les cyclistes n'ont pas été respectueux des règles de circulation par rapport à eux, au cours de la dernière année, alors que 20% des cyclistes estiment que les automobilistes n'ont pas été respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes.

Au niveau des actions à privilégier au regard des résultats, on pourrait donc penser à :

- informer la population et notamment les cyclistes, des règles de circulation en lien avec leur sécurité;
- développer ou utiliser des moyens pour conscientiser les cyclistes à l'importance du respect de toutes les règles de circulation, au même titre que les automobilistes ;
- utiliser des moyens visant à développer la tolérance de part et d'autre et le respect mutuel pour un partage de la route harmonieux entre cyclistes et automobilistes.

CYCLISTES

1. Habitudes de pratique des cyclistes

Cette section présente les résultats de différents éléments en lien avec la pratique du vélo.

Plan de la section

- 1.1 Période et fréquence d'utilisation
 - Période d'utilisation (QV2)
 - Fréquence d'utilisation (QV3)
- 1.2 Motifs d'utilisation (QV4)
- 1.3 Lieux de pratique du vélo (QV5)

1.1 Période et fréquence de la pratique du vélo

L'été est bien entendu la période de prédilection pour faire du vélo avec 41% des cyclistes qui disent n'en faire qu'à cette période. Le tiers dit en faire au printemps, à l'été et à l'automne (34%) et 16% au printemps et à l'été. Seulement 3% des cyclistes disent en faire toute l'année, y compris l'hiver.

QV2. À quelle(s) période(s) de l'année utilisez-vous votre vélo ?

Base : Cyclistes

| Périodes (saisons) de l'année | 2010 (n=506) |
|--------------------------------------|-----------------|
| Seulement l'été | 41% |
| Au printemps, à l'été et à l'automne | 34% |
| Au printemps et à l'été | 16% |
| À l'été et à l'automne | 5% |
| Toute l'année, y compris l'hiver | 3% |
| Autres combinaisons | 1% |

Au cours de la ou des saisons où les gens font du vélo, 41% disent en faire à chaque semaine et 30%, quelques fois par mois. C'est 20% des gens qui affirment en faire très régulièrement, soit chaque jour ou presque.

QV3. Au cours de la dernière année, lors de la ou des saisons où vous faites du vélo, à quelle fréquence l'avez-vous utilisé ?

Base : Cyclistes

| Fréquence de la pratique du vélo | 2010 (n=506) |
|----------------------------------|-----------------|
| Chaque jour ou presque | 20% |
| Chaque semaine | 41% |
| Quelques fois par mois | 30% |
| Moins d'une fois par mois | 9% |

On observe que la pratique régulière du vélo est plus répandue dans la région de Québec (36% disent en faire chaque jour ou presque contre 19% dans les autres régions, incluant Montréal). Dans la région de Montréal, on dit principalement en faire quelques fois par mois (37% contre 21% dans les autres régions, incluant Québec).

Plus le revenu familial s'élève, moins on fait du vélo sur une base régulière. En effet, 29% des personnes disposant d'un revenu familial de moins de 40 000 \$ disent en faire chaque jour ou presque contre 21% parmi les 40 000 \$ à 79 999 \$ et 13% parmi les 80 000 \$ et plus.

1.2 Motifs d'utilisation du vélo

Les deux tiers des cyclistes disent utiliser leur vélo principalement pour les loisirs (66%) et 20% surtout pour des déplacements utilitaires, tels que se rendre au travail ou à l'école et faire ses courses. Ce sont 24% des cyclistes qui utilisent leur vélo à la fois pour les loisirs et les déplacements utilitaires. Précisons enfin que 19% mentionnent utiliser principalement leur vélo dans le cadre d'un entraînement sportif.

Si on compare les résultats de la première mention de mai et novembre 2010, on dénote que l'utilisation du vélo principalement pour les loisirs est en baisse de six points de pourcentage (de 64% à 58%) et ce, au profit d'une plus forte proportion, qui, en novembre 2010, affirme utiliser leur vélo principalement pour des déplacements utilitaires (19% contre 10% en mai).

QV4. Principalement, utilisez-vous votre vélo pour...?

Base : Cyclistes

| Motifs d'utilisation | Mai 2010* (n=1085) 1 ^{ère} mention | Novembre 2010 (n=506) 1 ^{ère} mention | Novembre 2010 (n=506) TOTAL mentions |
|---|---|---|---|
| Des déplacements pour les loisirs | 64% | 58% | 66% |
| Des déplacements pour les loisirs et l'utilitaire | 15% | 14% | 24% |
| Des déplacements utilitaires, tels que vous rendre au travail ou à l'école ou faire vos courses | 10% | 19% | 20% |
| Un entraînement sportif | 9% | 9% | 19% |
| Autre | 1% | -- | -- |
| NSP/NRP | 1% | 1% | 1% |

* En mai 2010, une seule mention était notée. Pour des fins comparatives, le résultat de la première mention de novembre 2010 est donc présenté, en plus de l'ensemble des mentions.

Selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude, on dénote que l'utilisation du vélo, pour des déplacements tant utilitaires que pour les loisirs est plus particulièrement marquée parmi les gens âgés de 16 à 24 ans (38%). Autre fait digne de mention, les hommes, plus que les femmes, disent utiliser leur vélo principalement pour un entraînement sportif (24% contre 13%).

1.3 Lieux de pratique du vélo

La pratique du vélo dans des emplacements spécialement aménagés à cet effet est très répandue, 39% disant s'y adonner principalement sur les pistes cyclables, à l'écart de toute circulation automobile, et 21%, en milieu urbain, sur les voies réservées aux cyclistes en bordure de la chaussée (bandes cyclables). Les autres pratiquent le vélo dans les rues, en milieu urbain (21%) et sur les routes secondaires, en milieu rural (18%).

Une question relativement similaire a été posée en mai 2010 et du fait que formulée un peu différemment, les résultats sont présentés à titre indicatif.

**QV5. Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation ?
Le plus souvent, je fais du vélo...**
Base : Cyclistes

| Énoncés | Mai 2010* (n=1085) | Novembre 2010 (n=506) |
|---|-----------------------|--------------------------|
| ...sur les pistes cyclables (voies spécialement aménagées pour les cyclistes, à l'écart de toute circulation automobile, y compris les parcs linéaires) | 28% (3) | 39% |
| ...en milieu urbain, sur les voies réservées aux cyclistes en bordure de la chaussée (aussi appelées bandes cyclables) | 29% (2) | 21% |
| ...en milieu urbain, dans les rues, en dehors des pistes ou des bandes cyclables | 35% (1) | 21% |
| ...sur des routes secondaires en milieu rural (avec accotements asphaltés ou non), en cohabitation avec les automobilistes | 7% (4) | 18% |
| NSP/NRP | 1% | 1% |

*En mai 2010, les choix de réponse étaient formulés différemment. Le chiffre entre parenthèses indique l'énoncé se rapprochant le plus de celui de novembre 2010 :

- (1) ...dans les rues de ma municipalité (ma ville) en-dehors des pistes cyclables
- (2) ...sur les voies réservées aux cyclistes (dans ma municipalité, en ville)
- (3) ...sur les pistes cyclables (par exemple : dans les parcs linéaires, les parcs régionaux, la route verte, la véloroute, etc.)
- (4) ...en campagne ou dans les parcs en-dehors des pistes cyclables

Le comportement diffère quelque peu, quant aux principaux lieux de pratique du vélo, selon la région de résidence. En effet, les bandes cyclables sont plus utilisées parmi les résidents des régions de Montréal (25%) et de Québec (33%) que parmi ceux des autres régions (14%). Ces derniers utilisent moins les bandes cyclables au profit d'un plus grand nombre qui font du vélo sur des routes secondaires en milieu rural, en cohabitation avec les automobilistes (28% contre 12% dans la région de Montréal et 7% dans la région de Québec). La moins forte présence de bandes cyclables en milieu rural explique assurément de tels résultats.

Les femmes, plus que les hommes, affirment faire du vélo sur les pistes cyclables spécialement aménagées à cet effet, à l'écart de toute circulation automobile (46% contre 33%).

2. Comportements adoptés par les cyclistes et les automobilistes

La présente section porte principalement sur le respect des règles de circulation, tant par les automobilistes par rapport aux cyclistes que par les cyclistes eux-mêmes, tel que perçu par les cyclistes.

Plan de la section

- 2.1 Respect des règles de circulation par les cyclistes
 - Arrêt complet à un feu rouge ou à un panneau arrêt (QV7A)
 - Circulation sur les trottoirs (QV8A)
 - Port de vêtements clairs ou réfléchissants (QV9)
 - Signalement des intentions (QV10A)
 - Circulation dans le sens contraire de la circulation (QV11)
 - Port du casque protecteur (QV12A)
- 2.1.1 Motifs de non-respect de certaines règles de circulation
 - Arrêt complet à un feu rouge ou à un panneau arrêt (QV7B)
 - Circulation sur les trottoirs (QV8B)
 - Signalement des intentions (QV10B)
 - Port du casque protecteur (QV12B)
- 2.1.2 Manque de courtoisie envers les automobilistes
 - Fréquence des gestes vulgaires ou injectives (QV13A)
 - Manœuvres dangereuses des automobilistes (QV13B)
- 2.2 Respect des règles de circulation par les autres cyclistes (QV17)
- 2.3 Prudence des cyclistes par rapport aux années passées (QV6)
- 2.4 Respect des règles de circulation par les automobilistes
 - 2.4.1 Fréquence de certains comportements
 - Respect d'une distance sécuritaire (QV14 et QV16)
 - Ouverture d'une portière de véhicule le long d'un trottoir (QV15)
 - 2.4.2 Perception du respect des règles par les automobilistes (QV18)

2.1 Respect des règles de circulation par les cyclistes

La fréquence d'adoption de six comportements de sécurité a été vérifiée auprès des cyclistes. Quatre de ces comportements sont des prescriptions du Code de la sécurité routière : s'arrêter complètement à un feu rouge ou un panneau arrêt, signaler ses intentions avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de s'arrêter, ne pas circuler sur les trottoirs et ne pas circuler en sens inverse de la circulation. Les deux autres ne sont pas obligatoires, quoique fortement suggérés, soit porter des vêtements clairs ou réfléchissants le soir ou la nuit tombée et porter un casque protecteur. Les résultats sont présentés au tableau suivant.

Fréquence de certains comportements
Base : Cyclistes

| | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Très/Assez souvent | TOTAL Rarement/Jamais | NSP/NRP |
|--|--------------|---------------|----------|--------|--------------------------|-----------------------|---------|
| QV7A.* Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo dans les rues, vous est-il arrivé de vous arrêter complètement à un feu rouge ou à un panneau arrêt avant de traverser une rue ? | | | | | | | |
| 2010 (n=469) | 62% | 28% | 6% | 4% | 90% | 10% | -- |
| QV8A.* Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo dans les rues, vous est-il arrivé de circuler sur les trottoirs ? | | | | | | | |
| 2010 (n=474) | 8% | 20% | 33% | 38% | 28% | 71% | 1% |
| QV10A. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, signalez-vous votre intention avec votre bras avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de vous arrêter ? | | | | | | | |
| 2010 (n=506) | 24% | 19% | 20% | 36% | 43% | 56% | 1% |
| QV11. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, vous est-il arrivé de rouler dans le sens contraire à la circulation ? | | | | | | | |
| 2010 (n=506) | 7% | 13% | 37% | 43% | 20% | 80% | -- |
| QV9.* Au cours de la dernière année, lorsque vous avez circulé à vélo dans les rues la nuit tombée, vous êtes-vous assuré de porter des vêtements clairs ou réfléchissants ? | | | | | | | |
| 2010 (n=256) | 24% | 25% | 16% | 35% | 49% | 51% | -- |
| QV12A. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, à quelle fréquence avez-vous porté un casque protecteur ? | | | | | | | |
| | Toujours | Souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Toujours/Souvent | TOTAL Rarement/Jamais | NSP/NRP |
| Novembre 2010 (n=506) | 39% | 6% | 8% | 47% | 45% | 55% | -- |
| Mai 2010 (n=1085) | 34% | 11% | 9% | 45% | 45% | 54% | 1% |

* Les résultats ne tiennent compte que des cyclistes ayant adopté ou pouvant adopter ce comportement.

QV7A : Initialement, 6% ont dit qu'il n'y a pas de feux de circulation ou de panneaux arrêt dans les endroits où ils circulent à vélo.

QV8A : Initialement, 5% ont mentionné qu'il n'y a pas de trottoirs dans les endroits où ils circulent à vélo.

QV9 : Initialement, 45% ont affirmé ne pas avoir circulé à vélo dans les rues, la nuit tombée.

Le comportement le plus adopté est l'arrêt complet à un feu rouge ou à un panneau arrêt, 90% des cyclistes affirmant le faire souvent (*très* ou *assez*). Inversement, le moins adopté est le signalement de ses intentions avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de s'arrêter (43%), bien qu'il s'agisse d'une prescription du Code de la sécurité routière. Quant à l'interdiction de circuler dans le sens contraire de la circulation ainsi que sur les trottoirs, elle semble être respectée par respectivement 80% et 71% des cyclistes. Enfin, en ce qui concerne les deux comportements non obligatoires, soit le port de vêtements clairs lorsqu'on circule à vélo dans les rues la nuit tombée et le port du casque protecteur, il est adopté par respectivement 49% et 45% des cyclistes. Précisons que le port fréquent du casque protecteur (*toujours* ou *souvent*) est demeuré stable de mai 2010 à novembre 2010.

Les sous-groupes suivants ont adopté les comportements ci-dessous dans une moins forte proportion :

| | |
|---|---|
| Signaler ses intentions avec le bras avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de s'arrêter (43% de l'ensemble) | > les 16-24 ans (20%). |
| Porter des vêtements clairs ou réfléchissants la nuit tombée (49% de l'ensemble) | > les 16-24 ans (35%). |
| Porter un casque protecteur (45% de l'ensemble) | > les 16-24 ans (32%); > les détenteurs d'une scolarité de niveau collégial et moins (36%); > les gens dont le revenu familial est de moins de 40 000 \$ (30%). |

Mentionnons enfin qu'une forte proportion des jeunes âgés de 16 à 24 ans dit avoir circulé sur les trottoirs (*très* ou *assez* souvent) au cours de la dernière année (56%, ce même résultat variant de 17% à 32% dans les autres catégories d'âge).

De manière générale, il semble donc que les jeunes âgés de 16 à 24 ans semblent adopter moins souvent que les autres des comportements sécuritaires lorsqu'ils circulent à vélo.

2.1.1 Motifs de non-respect de certaines règles de circulation

Les cyclistes qui ne s'arrêtent pas complètement à un feu rouge ou à un panneau arrêt, qui circulent sur les trottoirs, qui ne signalent pas leurs intentions avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de s'arrêter et qui ne portent pas de casque protecteur ont été questionnés quant aux raisons justifiant leur comportement.

Le non-arrêt complet à un feu rouge ou à un panneau arrêt

Le motif le plus fréquemment invoqué pour justifier le non-arrêt à un feu rouge ou à un panneau arrêt est qu'on ne le fait que si c'est nécessaire, c'est-à-dire s'il y a des voitures ou des piétons (51%). Viennent ensuite, mais loin derrière ce premier motif, l'absence ou quasi-absence de feux de circulation ou de panneaux arrêt (17%) et le manque de temps ou le fait que ce soit difficile de faire un arrêt complet en vélo (11%).

QV7B. Pour quelle raison ne vous arrêtez-vous complètement que rarement ou jamais à un feu rouge ou à un panneau arrêt ?

Base : Cyclistes qui se sont rarement ou jamais arrêtés complètement à un feu rouge ou à un panneau arrêt avant de traverser une rue

| Une seule réponse spontanée | 2010 (n=48)* |
|--|-----------------|
| Seulement si nécessaire (regarde s'il y a des voitures ou des piétons) | 51% |
| Il n'y a pas (ou très peu) de feux ou de panneaux arrêt sur mon parcours (vis en campagne, peu ou pas de rues à traverser) | 17% |
| Je n'ai pas le temps de faire un arrêt complet/C'est difficile de faire un arrêt complet en vélo/Je ralentis mais je ne m'arrête pas | 11% |
| Je circule sur les pistes cyclables (pas dans la rue) | 6% |
| C'est dangereux et pas facile de regarder la lumière (c'est plus facile de vérifier s'il y a des voitures ou des piétons) | 4% |
| Je traverse comme un piéton | 2% |
| Parce que je suis accompagné | 1% |
| NSP/NRP | 8% |

* Ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison du faible nombre de répondants.

La circulation sur les trottoirs

Les deux raisons les plus souvent citées pour justifier le fait de circuler sur les trottoirs sont l'absence de pistes cyclables ou de voies réservées aux cyclistes (33%) et lorsqu'il y a beaucoup de circulation (30%).

QV8B. Pour quelle raison circulez-vous sur les trottoirs très souvent ou assez souvent ?

Base : Cyclistes ayant très ou assez souvent circulé sur les trottoirs au cours de la dernière année

| Une seule réponse spontanée | 2010 (n=113) |
|--|-----------------|
| Absence de pistes cyclables ou de voies réservées pour les cyclistes (c'est alors moins dangereux de rouler sur le trottoir) | 33% |
| À cause de la circulation (c'est alors plus sécuritaire que dans la rue) | 30% |
| Quand on manque d'espace pour circuler sur la rue (rues trop étroites) | 14% |
| Quand je fais du vélo avec mes jeunes enfants | 4% |
| Lorsqu'il y a trop d'automobiles stationnées le long des trottoirs ou sur la partie de la route réservée aux cyclistes | 4% |
| Parce que le trottoir est libre (il n'y a pas de piétons) | 4% |
| Quand il y a des travaux sur la route | 2% |
| Autres raisons | 6% |
| NSP/NRP | 3% |

Le non-signallement des intentions avant de tourner ou s'arrêter

Un peu plus d'un cycliste sur cinq (22%) dit se sentir peu concerné par le signallement des intentions avant de tourner ou de s'arrêter et ce, pour diverses raisons, comme par exemple le fait d'habiter en milieu rural ou dans une petite ville ou d'avoir très peu de route à faire. Les autres qui ne signalent pas leurs intentions avant de tourner ou de s'arrêter disent agir ainsi simplement par négligence ou oubli (14%), parce qu'ils sont tout de même prudents (15%), parce qu'ils circulent le plus souvent sur une piste cyclable (13%) ou par méconnaissance (11%).

QV10B. Pour quelle raison signaliez-vous rarement ou jamais votre intention avec votre bras avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de vous arrêter ?

Base : Cyclistes ayant rarement ou jamais signalé leur intention avec leur bras avant de tourner ou de s'arrêter au cours de la dernière année

| Une seule réponse spontanée | 2010 (n=276) |
|---|-----------------|
| Cela s'applique peu pour moi (peu de voitures en milieu rural ou dans une petite ville, n'a pas ou peu à tourner, ne change pas de voie, n'a pas ou peu à traverser, a très peu de route à faire) | 22% |
| Par négligence, par oubli, n'a pas le réflexe de le faire | 15% |
| Est quand même prudent (je regarde avant, je m'assure qu'il n'y a personne, je donne la priorité) | 14% |
| Je roule sur une piste cyclable | 13% |
| Méconnaissance de la règle (ne sais pas quel signal il faut faire/ne connais pas ce règlement) | 11% |
| Inutile (personne ne le fait, c'est mon droit ne pas le faire) | 4% |
| S'arrête complètement avant de tourner | 2% |
| Parce que je respecte la signalisation/les feux de circulation | 2% |
| Je le fais seulement quand c'est utile | 2% |
| J'ai peur de perdre l'équilibre, de lâcher le guidon | 2% |
| Autres raisons | 7% |
| NSP/NRP | 6% |

Le non-port du casque protecteur

Les deux raisons les plus souvent invoquées par les cyclistes pour justifier le fait de ne pas porter le casque protecteur est le fait qu'ils n'en possèdent pas (19%) et l'inconfort (16%). Viennent ensuite l'oubli (11%), que ce n'est pas utile pour les courtes distances (10%), l'habitude (9%) et l'inutilité ou l'inefficacité du port du casque (9%).

QV12B. Pour quelle raison principale ne portiez-vous pas toujours un casque protecteur lorsque vous circulez à vélo ?

Base : Cyclistes qui n'ont pas toujours porté un casque protecteur au cours de la dernière année

| Une seule réponse spontanée | Novembre 2010 (n=308) |
|---|-----------------------|
| Parce que je n'en ai pas/Je n'en ai pas acheté | 19% |
| C'est inconfortable | 16% |
| Je ne pense pas à le mettre/Par oubli | 11% |
| Ce n'est pas utile pour les courtes distances | 10% |
| Par habitude/Je n'en ai jamais porté | 9% |
| C'est inutile/Inefficace | 9% |
| Je roule de façon sécuritaire (je suis prudent) | 6% |
| À cause de l'apparence (ce n'est pas beau) | 4% |
| Choix personnel/Je n'ai pas envie | 2% |
| Je ne fais pas assez souvent de vélo | 2% |
| Ce n'est pas obligatoire | 1% |
| Autre | 6% |
| NSP/NRP | 5% |

2.1.2 Manque de courtoisie envers les automobilistes

Seulement 4% des cyclistes disent avoir fait des gestes vulgaires ou injurié un automobiliste au cours de la dernière année, suite à une manœuvre qui leur a semblé dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à leur égard.

QV13A. Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de faire des gestes vulgaires ou d'injurier un automobiliste qui a effectué une manœuvre qui vous semblait dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à votre égard ?

Base : Cyclistes

| | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Très/Assez souvent | TOTAL Rarement /Jamais | NSP/NRP |
|--------------|--------------|---------------|----------|--------|--------------------------|------------------------|---------|
| 2010 (n=506) | 1% | 3% | 16% | 80% | 4% | 96% | - |

Les manœuvres explicitées par les quelques cyclistes ayant mentionné avoir fait des gestes vulgaires ou injurié un automobiliste au cours de la dernière année (16 personnes), suite à une manœuvre qui leur a semblé dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à leur égard, sont rapportées au tableau ci-dessous.

QV13B. Vous rappelez-vous de quelle manœuvre dangereuse il s'agissait ou des circonstances dans lesquelles l'automobiliste a manqué de courtoisie à votre égard ?

Base : Cyclistes ayant très ou assez souvent fait des gestes vulgaires ou injurié un automobiliste au cours de la dernière année

| Une seule réponse spontanée | 2010 (n=16)* |
|---|--------------|
| Couper un cycliste lors d'un virage à droite ou en voulant se stationner | (n=6) |
| Dépassement par la gauche | (n=1) |
| Un automobiliste roulant trop vite a passé près de frapper un cycliste | (n=1) |
| Un automobiliste est passé dans une flaqué d'eau en arrosant le cycliste | (n=1) |
| Un automobiliste a arrêté brusquement devant un cycliste | (n=1) |
| Un automobiliste a reculé sans regarder derrière et a fait tomber un cycliste | (n=1) |
| Un automobiliste qui ne s'est pas arrêté à un panneau arrêt | (n=1) |
| Ne se souvient pas | (n=4) |

* Les résultats obtenus auprès de moins de 30 répondants sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants que cela représente.

2.2 Respect des règles de circulation par les autres cyclistes

Selon 71% des cyclistes, au cours de la dernière année, les autres cyclistes ont été respectueux (*très* ou *assez*) des règles de circulation.

QV17. Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres cyclistes ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation ?

Base : Cyclistes

| | Très respectueux | Assez... | Peu... | Pas du tout... | TOTAL Très/Assez | TOTAL Peu/Pas du tout | NSP/NRP |
|--------------|------------------|----------|--------|----------------|------------------|-----------------------|---------|
| 2010 (n=506) | 12% | 59% | 21% | 5% | 71% | 26% | 3% |

L'opinion à l'effet que les cyclistes ont été respectueux des règles de circulation au cours de la dernière année est moins fortement partagée dans la région de Montréal (65%) que dans les autres régions, incluant Québec (78%).

2.3 Prudence des cyclistes par rapport aux années passées

Presque les trois quarts des cyclistes (72%) se disent **aussi** prudents que par les années passées et 24% affirment être **plus** prudents. Seulement 3% vont dans le sens d'une **moins** grande prudence.

QV6. Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un cycliste... ?

Base : Cyclistes

| Prudence des cyclistes par rapport aux années passées | 2010 (n=506) |
|---|-----------------|
| ... plus prudent que par les années passées | 24% |
| ... aussi prudent que par les années passées | 72% |
| ... moins prudent que par les années passées | 3% |
| C'est la première année que je fais du vélo | 1% |

Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude.

2.4 Respect des règles de circulation par les automobilistes

2.4.1 Fréquence de certains comportements

La fréquence d'adoption par les automobilistes de quatre comportements a été vérifiée auprès des cyclistes. Les résultats sont présentés au tableau ci-dessous.

Ce sont 27% des cyclistes qui disent avoir eu l'impression, au cours de la dernière année, qu'un véhicule a circulé trop près d'eux, menaçant ainsi leur sécurité. Conséquents avec eux-mêmes, 79% des cyclistes affirment que les automobilistes circulant à leurs côtés ou qui les ont dépassés l'ont fait en laissant une distance sécuritaire. Quant à une portière de véhicule stationné le long d'un trottoir s'ouvrant soudainement au passage d'un cycliste, seulement 4% disent avoir vécu souvent cette situation au cours de la dernière année.

QV14 à QV16 : Fréquence de certains comportements
Base : Cyclistes

| | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Souvent | TOTAL Rarement ou jamais | NSP/NRP |
|---|--------------|---------------|----------|--------|---------------|--------------------------|---------|
| QV14. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, avez-vous eu l'impression qu'un véhicule a circulé trop près de vous, menaçant votre sécurité? | | | | | | | |
| 2010 (n=506) | 5% | 22% | 36% | 35% | 27% | 71% | 2% |
| QV15. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, une portière de véhicule stationné le long d'un trottoir s'est-elle soudainement ouverte devant vous? | | | | | | | |
| 2010 (n=506) | - | 4% | 24% | 71% | 4% | 95% | 1% |
| QV16. Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, avez-vous eu l'impression que les automobilistes qui circulaient à vos côtés ou qui vous dépassaient vous laissait un espace sécuritaire? | | | | | | | |
| 2010 (n=506) | 22% | 55% | 13% | 5% | 79% | 18% | 3% |

Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude.

2.4.2 Perception du respect des règles par les automobilistes

Selon la majorité des cyclistes, au cours de la dernière année, les automobilistes ont été respectueux (*très* ou *assez*) des règles de circulation (78%).

QV18. Au cours de la dernière année, diriez-vous que les conducteurs en général ont été très, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes ?

Base : Cyclistes

| | Très respectueux | Assez... | Peu... | Pas du tout... | TOTAL Très/Assez | TOTAL Peu/Pas du tout | NSP/NRP |
|--------------|------------------|----------|--------|----------------|------------------|-----------------------|---------|
| 2010 (n=506) | 12% | 66% | 16% | 4% | 78% | 20% | 2% |

Les gens de la région de Montréal partagent dans une plus forte proportion que ceux des autres régions (incluant Québec) l'opinion à l'effet que les automobilistes n'auraient pas été respectueux (*peu* ou *pas du tout*) des règles de circulation au cours de la dernière année (23% contre 16% des résidents des autres régions, incluant Québec).

3. Connaissance des règles de circulation

Cette section traite du niveau de connaissance des cyclistes d'un certain nombre de règles de circulation, comme par exemple le respect de l'ensemble de la signalisation et l'obligation de circuler à la file indienne lorsque plusieurs cyclistes roulent ensemble, de leur niveau de connaissance du Code de la sécurité routière et des sources d'information utiles et à privilégier en matière de sécurité routière à vélo.

Plan de la section

- 3.1 Niveau de connaissance de certaines règles
 - Équipement requis pour circuler le soir ou la nuit (QV19)
 - Port d'écouteurs en circulant à vélo (QV20)
 - Respect de l'ensemble de la signalisation (QV21)
 - Obligation de circuler à la file indienne lorsque plusieurs cyclistes roulent ensemble (QV22)
 - Droit de traverser lorsque le droit de passage est aux piétons (QV23)
 - Possibilité de recevoir une contravention (QV24)
- 3.2 Connaissance du Code de la sécurité routière (QV30)
- 3.3 Sources d'information utiles et à privilégier
 - Sources d'information les plus utiles (QV31)
 - Sources d'information à privilégier (QV32)

3.1 Niveau de connaissance de certaines règles

La connaissance de cinq règles touchant la circulation à vélo a été mesurée par le biais d'énoncés envers lesquels les cyclistes devaient répondre par « Vrai » ou « Faux ». Deux règles sont très bien connues des cyclistes, la quasi-totalité d'entre eux ayant répondu correctement à la question, soit l'obligation de respecter l'ensemble de la signalisation ainsi que celle de circuler à la file indienne lorsque plusieurs cyclistes circulent ensemble (respectivement 100% et 95%). L'interdiction de porter des écouteurs en circulant à vélo et l'obligation de munir son vélo de certains équipements pour circuler le soir ou la nuit sont également assez bien connues, respectivement 88% et 86% des cyclistes ayant répondu correctement. Quant à l'obligation pour un cycliste de traverser une intersection à côté de son vélo lorsque le feu piéton autorise les piétons à traverser, elle est méconnue, seulement 36% des cyclistes ayant répondu correctement à cette question. Mentionnons enfin qu'un cycliste puisse recevoir une contravention s'il ne respecte pas la signalisation routière est connu par presque tous les cyclistes (97%).

QV19 à QV24 : Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Base : Cyclistes

| | Vrai | Faux | NSP/NRP |
|---|------|------|---------|
| QV19. Pour circuler le soir ou la nuit, toute bicyclette doit être munie d'au moins un phare blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière, en plus des réflecteurs blanc, rouges et jaunes. | | | |
| 2010 (n=506) | 86% | 13% | 1% |
| QV20. Un cycliste peut porter des écouteurs en circulant à vélo. | | | |
| 2010 (n=506) | 11% | 88% | 1% |
| QV21. Les cyclistes doivent respecter l'ensemble de la signalisation, c'est-à-dire les feux de circulation, les panneaux arrêt, etc. | | | |
| 2010 (n=506) | 100% | - | - |
| QV22. Si plusieurs cyclistes circulent ensemble, ils doivent circuler à la file indienne. | | | |
| 2010 (n=506) | 95% | 4% | 1% |
| QV23. Un cycliste sur son vélo peut traverser une intersection lorsque le feu piéton autorise les piétons à traverser. | | | |
| 2010 (n=506) | 62% | 36% | 2% |
| QV24. Un cycliste peut recevoir une contravention s'il ne respecte pas la signalisation routière. | | | |
| 2010 (n=506) | 97% | 3% | - |

On observe peu de différences significatives selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude si ce n'est une connaissance un peu plus marquée des femmes quant à l'obligation de munir son vélo de certains équipements pour circuler le soir ou la nuit (90% contre 83% des hommes) et une méconnaissance un peu plus grande de l'interdiction de porter des écouteurs en circulant à vélo chez les plus jeunes (20% des 16-24 ans ont désigné l'énoncé comme étant vrai, ce même résultat variant de 4% à 15% dans les autres catégories d'âge).

3.2 Connaissance du Code de la sécurité routière

La majorité des cyclistes (95%) estiment avoir une bonne connaissance du Code de la sécurité routière, et ce, peu importe leur profil.

QV30. En tant que cycliste, considérez-vous que vous avez une bonne connaissance du Code de la sécurité routière ?

Base : Cyclistes

| | Très bonne | Bonne | Faible | Très faible | TOTAL Bonne | TOTAL Faible | NSP/NRP |
|-----------------|-------------------|--------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|
| 2010 (n=506) | 40% | 55% | 4% | 1% | 95% | 5% | -- |

3.3 Sources d'information utiles et à privilégier

La source d'information ayant été la plus utile pour apprendre les règles de conduite d'un vélo est le cours de conduite automobile (27%). Viennent ensuite l'expérience et la pratique (19%) et le Guide de la route (19%).

QV31. Quelles sources d'information vous ont été utiles pour apprendre les règles de conduite d'un vélo ?

Base : Cyclistes percevant avoir une bonne ou très bonne connaissance du Code de la sécurité routière

| Trois réponses spontanées possibles | 2010 (n=485) |
|---|-----------------|
| Le cours de conduite automobile | 27% |
| Par moi-même (expérience personnelle, pratique, le bon sens, conduite automobile) | 19% |
| Le Guide de la route | 19% |
| Média (télévision, journaux, Internet)/Publicités, émissions, articles | 10% |
| À l'école | 9% |
| Les parents | 8% |
| Des dépliants | 5% |
| Le Guide de sécurité à vélo | 4% |
| Bouche à oreille (la famille, les amis, autres cyclistes, etc.) | 3% |
| Le site Web de la SAAQ | 2% |
| Des sites Web dédiés au vélo | 2% |
| Des livres, des revues spécialisées (<i>Vélo</i> mag, <i>Vélo Québec</i>) | 1% |
| Club de vélo/Cours de vélo | 1% |
| Autres | 5% |
| NSP/NRP | 7% |

Selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude, notons que les parents et l'école sont des sources davantage citées par les jeunes âgés de 16 à 24 ans (23% pour les parents et 17% pour l'école). Soulignons également que l'apprentissage par soi-même (expérience, pratique, etc.) est davantage mentionné par les hommes (25% contre 12% des femmes) et les gens plus âgés (34% parmi les 55 ans et plus).

Les cyclistes ayant mentionné ne pas avoir une bonne connaissance du Code de la sécurité routière ont eu à indiquer quelles sources d'information les inciteraient à en apprendre davantage sur ce code (21 personnes). Les résultats sont présentés au tableau de la page suivante.

QV32. Quelles sources d'information vous inciteraient à en apprendre davantage sur le Code de la sécurité routière ?

Base : Cyclistes ne percevant pas avoir une bonne ou très bonne connaissance du Code de la sécurité routière

| Trois réponses spontanées possibles | 2010* (n=21) |
|---|-----------------|
| Un cours de conduite | n=3 |
| Le site Web de la SAAQ | n=3 |
| Annonces à la télévision | n=3 |
| Internet (sans autre précision) | n=2 |
| Vos parents | n=1 |
| Des dépliants | n=1 |
| Des sites Web dédiés au vélo | n=1 |
| Le Guide de la route | n=1 |
| Autres | n=3 |
| Je n'ai pas besoin d'en apprendre davantage sur le Code de la sécurité routière | n=1 |
| NSP/NRP | n=4 |

* Les résultats obtenus auprès de moins de 30 répondants sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants que cela représente.

4. Réception de contraventions par un cycliste

Nous nous sommes intéressés dans cette section à la réception de contraventions suite au non-respect de la signalisation ou du Code de la sécurité routière alors que les gens roulaient à vélo et aux réactions qu'elles ont suscitées parmi les cyclistes en ayant reçues.

Plan de la section

- 4.1 Proportion de gens ayant déjà reçu une contravention
 - Réception d'une contravention suite au non-respect d'un feu rouge ou d'un panneau arrêt (Q25)
 - Connaissance de quelqu'un ayant reçu une contravention en raison du non-respect du Code de la sécurité routière (QV27)
- 4.2 Réactions suscitées par l'obtention d'une contravention (QV26A et QV26B)

4.1 Proportion de gens ayant déjà reçu une contravention

Seulement 1% des cyclistes disent avoir déjà reçu une contravention pour ne pas avoir respecté un feu rouge ou un panneau arrêt alors qu'ils circulaient à vélo.

QV25. Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir respecté un feu rouge ou un panneau arrêt alors que vous circuliez à vélo ?

Base : Cyclistes

| | 2010 (n=506) |
|-----|-------------------------|
| Oui | 1% |
| Non | 99% |

Toutefois, 14% des cyclistes disent connaître quelqu'un ayant déjà reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir respecté le Code de la sécurité routière alors qu'il circulait à vélo.

QV27. Connaissez-vous un cycliste qui a reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir respecté le Code de la sécurité routière ?

Base : Cyclistes

| | Novembre 2010 (n=506) |
|-----|----------------------------------|
| Oui | 14% |
| Non | 86% |

La proportion de cyclistes connaissant quelqu'un ayant déjà reçu une contravention pour ne pas avoir respecté le Code de la sécurité routière est plus élevée dans la région de Montréal (19%) que dans les autres régions, incluant Québec (10%).

4.2 Réactions

Les cinq personnes ayant déjà reçu une contravention pour avoir traversé la rue à vélo sans respecter la signalisation ont eu à nous faire part de leur réaction lorsque cela s'est produit. Trois personnes ont indiqué avoir tout simplement accepté leur erreur et payé la contravention.

QV26A. Comment avez-vous réagi lorsque vous avez eu une contravention pour avoir traversé la rue sans respecter la signalisation ?

Base : Cyclistes ayant déjà reçu une contravention pour ne pas avoir respecté un feu rouge ou un panneau d'arrêt

| Réactions | 2010* (n=5) |
|---|----------------|
| J'ai accepté mon erreur et j'ai payé la contravention | n=3 |
| Je me suis dit que le policier devait avoir un quota de contraventions à donner | n=1 |
| NSP/NRP | n=1 |

* Les résultats obtenus auprès de moins de 30 répondants sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants que cela représente.

Les cyclistes n'ayant jamais reçu de contravention pour avoir traversé la rue sans respecter la signalisation ont eu à indiquer quelle serait leur réaction si cela se produisait parmi quatre choix de réponse proposés. La majorité d'entre eux (72%) disent qu'ils accepteraient leur erreur et paieraient la contravention.

QV26B. Comment réagiriez-vous si un policier vous donnait une contravention pour avoir traversé la rue sans respecter la signalisation ?

Base : Cyclistes n'ayant jamais reçu une contravention pour ne pas avoir respecté un feu rouge ou un panneau d'arrêt

| Réactions | 2010 (n=501) |
|---|-----------------|
| J'accepterais mon erreur et je paierais la contravention | 72% |
| Je penserais que le policier devait avoir un quota de contraventions à donner | 10% |
| Je me dirais que je n'étais pas au bon endroit au bon moment | 8% |
| Je penserais que ce n'est pas juste | 8% |
| NSP/NRP | 2% |

Les femmes précisent dans une plus forte proportion que les hommes qu'elles accepteraient leur erreur et paieraient la contravention (77% des femmes contre 67% des hommes), alors que ces derniers seraient plus enclins que les femmes à penser que le policier devait avoir un quota de contraventions à donner (13% des hommes contre 7% des femmes). Comme les femmes, les personnes plus âgées abondent davantage dans le sens d'accepter l'erreur et de payer la contravention (83% des 45 ans et plus contre 64% des 16 à 44 ans).

5. Sources de dangers pour les cyclistes

Les cyclistes ont eu à indiquer ce qui représente, selon eux, la plus grande source de dangers pour la sécurité des cyclistes. Les résultats sont présentés au tableau suivant.

QV28. Selon vous, qu'est-ce qui représente la plus grande source de dangers pour la sécurité des cyclistes ?

Base : Cyclistes

| Une seule réponse spontanée | 2010 (n=506) |
|---|-----------------|
| Sources de dangers attribuables aux automobilistes | 43% |
| Les automobilistes / les véhicules / le trafic (sans précisions) | 27% |
| Les automobilistes qui ne font pas attention aux cyclistes / ne regardent pas quand ils tournent | 4% |
| Proximité des voitures / Les automobilistes qui frôlent les vélos | 3% |
| Le manque de respect des automobilistes à l'égard des cyclistes / ne veulent pas partager la route avec les cyclistes | 2% |
| Les automobilistes qui ne respectent pas les limites de vitesse | 2% |
| Lorsque les véhicules tournent à droite | 2% |
| Les portières qui s'ouvrent | 1% |
| Les automobilistes qui ne vérifient pas les angles morts | 1% |
| L'alcool au volant | 1% |
| Sources de dangers attribuables aux cyclistes | 20% |
| Ne font pas leurs arrêts (feu rouge, panneau arrêt) | 4% |
| Sont téméraires (roulent trop vite, sont imprudents) | 3% |
| Les cyclistes eux-mêmes (sans précisions) | 3% |
| Les cyclistes qui circulent en dehors des pistes cyclables | 2% |
| Les cyclistes qui ne portent pas de casque protecteur | 2% |
| Le manque de visibilité des cyclistes, le soir, la nuit | 2% |
| Rouler en sens contraire du trafic | 1% |
| Les cyclistes qui ne regardent pas où ils vont | 1% |
| Les cyclistes qui zigzaguent entre les voitures | 1% |
| Les cyclistes qui prennent beaucoup d'espace sur la route / qui roulent côte à côte | 1% |
| Sources de dangers attribuables aux automobilistes et cyclistes | 17% |
| Le non-respect des règles / de la signalisation (autos et vélos) | 12% |
| La distraction des automobilistes et des cyclistes | 3% |
| Autant les cyclistes que les automobilistes | 2% |
| Sources de dangers attribuables aux routes | 8% |
| Manque de pistes cyclables / d'accotements / routes pas assez larges | 4% |
| Les routes en mauvais état (nids de poule, déneigement...) | 2% |
| Routes rapides dangereuses pour les cyclistes (vitesse, peu d'espace ...) | 2% |
| Autres | 9% |
| NSP / NRP | 3% |

Ce sont les automobilistes et les véhicules de manière générale qui constituent la principale source de dangers pour la sécurité des cyclistes (27%). En fait, on observe que 43% des cyclistes ont identifié des sources de dangers attribuables aux automobilistes. Le non-respect de la signalisation, tant par les automobilistes que par les cyclistes, arrive au deuxième rang des sources de dangers les plus fréquemment mentionnées (12%). Ce sont 17% des cyclistes qui ont identifié des sources de dangers attribuables autant aux automobilistes qu'aux cyclistes. Mentionnons enfin que 20% ont identifié des sources de dangers attribuables aux cyclistes eux-mêmes et 8%, aux routes.

6. Message à transmettre aux automobilistes

Les principaux messages que les cyclistes aimeraient transmettre aux automobilistes sont d'être vigilants par rapport aux cyclistes (27%) et d'être courtois, respectueux et tolérant envers eux (24%). Viennent ensuite le fait qu'il faut partager la route, ne pas passer trop près des cyclistes (13%) et le respect des lois et donc du Code de la sécurité routière (12%).

QV29. En tant que cycliste, quels messages aimeriez-vous transmettre aux automobilistes ?

Base : Cyclistes

| Deux réponses spontanées possibles | 2010 (n=506) |
|--|-----------------|
| Être vigilant par rapport aux cyclistes | 27% |
| Être courtois/Respectueux envers les cyclistes/Tolérant | 24% |
| Partager la route/Ne pas penser qu'ils sont seuls sur la route | 13% |
| Ne pas passer trop proche des cyclistes | 13% |
| Respecter les lois/le Code de la sécurité routière | 12% |
| Ralentir lorsqu'il y a des cyclistes | 7% |
| Regarder avant de tourner et aux intersections | 4% |
| Un vélo est plus petit (vulnérable) | 3% |
| Regarder davantage autour d'eux | 3% |
| Céder le passage aux cyclistes | 3% |
| Respecter la signalisation | 2% |
| Faire comme si une bicyclette était une voiture | 1% |
| Autres | 2% |
| NSP/NRP | 9% |

Être vigilant par rapport aux cyclistes est un message plus particulièrement suggéré par les 16-24 ans (38%, ce même résultat variant de 19% à 29% dans les autres catégories d'âge) et les détenteurs d'une scolarité de niveau secondaire ou moins (37% contre 22% pour les détenteurs d'une scolarité de niveau collégial et plus).

Ne pas passer trop près des cyclistes est un message plus particulièrement suggéré par les universitaires (19% contre 10% parmi les détenteurs d'une scolarité de niveau collégial et moins) et les personnes détenant un revenu familial de 80 000 \$ et plus (19% contre 10% parmi ceux dont le revenu familial est de moins de 80 000 \$).

AUTOMOBILISTES

7. Comportements adoptés par les cyclistes et les automobilistes

Il est abordé dans cette section la perception des automobilistes envers le respect des règles de circulation par rapport aux cyclistes, tant de la part des automobilistes que des cyclistes. Également, il a été mesuré la fréquence de certains comportements ou situations, telles qu'invectiver un cycliste suite à une manœuvre dangereuse de sa part ou devoir freiner brusquement en raison du mauvais comportement d'un cycliste.

Plan de la section

- 7.1 Courtoisie et respect des règles de circulation par les automobilistes
 - Courtoisie envers les cyclistes (QC3)
 - Respect des règles de circulation par rapport aux cyclistes (QC7)
- 7.2 Perception du respect des règles de circulation par les cyclistes (QC8)
- 7.3 Manque de courtoisie envers les cyclistes
 - Fréquence des gestes vulgaires ou invectives envers les cyclistes (QC4A)
 - Manœuvres dangereuses des cyclistes (QC4B)
- 7.4 Fréquence de freinage brusque en raison d'un mauvais comportement d'un cycliste
 - En raison d'un cycliste ayant traversé devant un automobiliste sans avoir la priorité de passage (QC5)
 - En raison d'un cycliste ayant coupé le chemin à un automobiliste sans avoir signalé ses intentions (QC6)

7.1 Courtoisie et respect des règles de circulation par les automobilistes

La quasi-totalité des automobilistes (97%) considèrent qu'ils ont été courtois à l'égard des cyclistes au cours de la dernière année.

QC3. Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un conducteur très courtois, assez, peu ou pas du tout courtois à l'égard des cyclistes ?

Base : Automobilistes

| | Très courtois | Assez courtois | Peu courtois | Pas du tout courtois | TOTAL Courtois | TOTAL Non courtois | NSP/ NRP |
|---------------|---------------|----------------|--------------|----------------------|----------------|--------------------|----------|
| 2010 (n=1116) | 66% | 31% | 1% | 1% | 97% | 2% | 1% |

Toutefois, lorsqu'on leur demande si selon eux, les autres conducteurs ont été respectueux envers les cyclistes au cours de la dernière année, le résultat est un peu moins élevé. Ce sont 76% des conducteurs qui sont de cet avis, ayant donc une opinion un peu moins positive du comportement de leurs pairs que de leur propre comportement.

QC7. Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres conducteurs ont été très respectueux, assez peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes ?

Base : Automobilistes

| | Très courtois | Assez courtois | Peu courtois | Pas du tout courtois | TOTAL Courtois | TOTAL Non courtois | NSP/ NRP |
|---------------|---------------|----------------|--------------|----------------------|----------------|--------------------|----------|
| 2010 (n=1116) | 11% | 65% | 16% | 2% | 76% | 18% | 6% |

Les gens âgés de 25 à 34 ans sont les plus positifs envers le comportement des autres conducteurs, 87% d'entre eux jugeant qu'ils ont été courtois envers les cyclistes au cours de la dernière année (comparativement à 69% des 65 ans et plus). Mentionnons également que les universitaires font également état d'une perception plus positive sur cet aspect (82%) que ceux détenant une scolarité de niveau secondaire ou moins (71%).

7.2 Perception du respect des règles de circulation par les cyclistes

Les deux tiers des automobilistes estiment que les cyclistes, en général, ont été respectueux (*très* ou *assez*) envers eux, au cours de la dernière année (66%).

QC8. Au cours de la dernière année, diriez-vous que les cyclistes en général ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux automobilistes ?

Base : Automobilistes

| | Très respectueux | Assez respectueux | Peu respectueux | Pas du tout respectueux | TOTAL respectueux | TOTAL Non respectueux | NSP/NRP |
|------------------|------------------|-------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|-----------------------|---------|
| 2010 (n=1116) | 10% | 56% | 27% | 5% | 66% | 32% | 2% |

L'opinion à l'effet que les cyclistes aient été en général respectueux envers les automobilistes au cours de la dernière année est plus répandue parmi les résidents des régions autres que Montréal et Québec (73% contre 59% dans la région de Montréal et 69% dans la région de Québec).

7.3 Manque de courtoisie envers les cyclistes

Seulement 4% des automobilistes disent avoir klaxonné, fait des gestes vulgaires ou crié après un cycliste au cours de la dernière année, suite à une manœuvre qui leur a semblé dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à leur égard.

QC4A. Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de klaxonner, de faire des gestes vulgaires ou de crier après un cycliste qui a effectué une mauvaise manœuvre qui vous semblait dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à votre égard ?

Base : Automobilistes

| | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Souvent | TOTAL Pas souvent |
|---------------|--------------|---------------|----------|--------|---------------|-------------------|
| 2010 (n=1116) | 0% | 3% | 16% | 80% | 4% | 96% |

Ce comportement est un peu plus fréquent dans la région de Montréal, 6% des automobilistes disant avoir klaxonné, fait des gestes vulgaires ou crié après un cycliste suite à une manœuvre dangereuse ou un manque de courtoisie de leur part, ce même résultat étant de 1% dans la région de Québec et de 2% dans les autres régions.

Les manœuvres explicitées par les quelques automobilistes ayant mentionné avoir klaxonné, fait des gestes vulgaires ou crié après un cycliste au cours de la dernière année (31 personnes), suite à une manœuvre qui leur a semblé dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à leur égard, sont rapportées au tableau ci-dessous.

QC4B. Vous rappelez-vous de quelle manœuvre dangereuse il s'agissait ou des circonstances dans lesquelles le cycliste a manqué de courtoisie à votre égard ?

Base : Automobilistes ayant très ou assez souvent klaxonné, fait des gestes vulgaires ou crié après un cycliste au cours de la dernière année

| Manœuvres dangereuses (de la part des cyclistes) | 2010 (n=31)* |
|---|--------------|
| N'a pas fait son arrêt obligatoire/Ne s'est pas arrêté au feu rouge | 48% |
| A coupé dangereusement la trajectoire de l'automobiliste sans signaler ses intentions/A tourné sans signaler ses intentions ou avec un mauvais signallement | 20% |
| Roulait au milieu de la chaussée | 1% |
| Des cyclistes roulaient côte à côte (et non pas en file indienne) | 8% |
| Circuler entre les autos (zigzaguer) | 4% |
| N'était pas visible | 2% |
| Autres | 8% |
| Ne se souvient pas | 9% |

* Ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison du faible nombre de répondants.

7.4 Fréquence de freinage en raison d'un mauvais comportement d'un cycliste

Au cours de la dernière année, 9% des automobilistes ont dû freiner brusquement à une intersection pour éviter une collision avec un cycliste qui traversait devant eux sans avoir la priorité de passage. De même, 7% des automobilistes ont dû freiner brusquement parce qu'un cycliste a surgi devant eux ou leur a coupé le chemin sans avoir signalé ses intentions.

Fréquence de deux situations de freinage brusque en raison d'un comportement d'un cycliste Base : Automobilistes

| | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | TOTAL Très et assez souvent | TOTAL Rarement/ Jamais | NSP/ NRP |
|--|--------------|---------------|----------|--------|-----------------------------|------------------------|----------|
| QC5. Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de devoir freiner brusquement à une intersection pour éviter une collision avec un cycliste qui traversait devant vous sans avoir la priorité de passage ? | | | | | | | |
| 2010 (n=1116) | 1% | 8% | 26% | 64% | 9% | 90% | 1% |
| QC6. Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de devoir freiner brusquement parce qu'un cycliste a surgi devant vous ou vous a coupé le chemin sans avoir signalé ses intentions ? | | | | | | | |
| 2010 (n=116) | 1% | 7% | 31% | 60% | 7% | 91% | 1% |

8. Connaissance des règles de circulation

La présente section porte sur la connaissance des automobilistes de certaines règles de circulation concernant les automobilistes et les cyclistes.

Plan de la section

- 8.1 Distance à respecter entre un véhicule et un cycliste (QC9)
- 8.2 Niveau de connaissance de certaines règles
 - Priorité de passage des cyclistes lors d'un tournage à droite par un automobiliste (QC10)
 - Circulation des cyclistes sur les autoroutes (QC11)
 - Dépassement d'un vélo par un véhicule (QC12)

8.1 Distance à respecter entre un véhicule et un cycliste

Selon 19% des automobilistes, la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée est de moins d'un mètre, sous-estimant ainsi la distance minimale à respecter. En effet, un automobiliste qui roule côte à côte avec un cycliste ou qui désire le dépasser doit laisser un espace d'environ un mètre entre son véhicule et le cycliste, et un espace de 1,5 mètre sur les routes en milieu rural. Notons que 31% ont donné une réponse se situant d'un mètre à 1,5 mètre et que 44% estiment cette distance à plus de 1,5 mètre. La moyenne observée est de 1,7 mètre.

QC9. Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée ?

Base : Automobilistes

| Distance à respecter | 2010 (n=1116) |
|----------------------|------------------|
| Moins de 0,5 mètre | 3% |
| De 0,5 à 0,99 mètre | 16% |
| 1 mètre | 24% |
| Entre 1 et 1,5 mètre | 7% |
| De 1,5 à 1,99 mètre | 11% |
| 2 mètres | 16% |
| Plus de 2 mètres | 17% |
| Moyenne | 1,7 mètre |
| NSP/NRP | 6% |

8.2 Niveau de connaissance de certaines règles

La connaissance de trois règles touchant la circulation à vélo a été mesurée par le biais d'énoncés envers lesquels les automobilistes devaient répondre par « Vrai » ou « Faux ». Deux règles sont bien connues d'une grande part des automobilistes, 86% d'entre eux ayant répondu correctement à l'énoncé en lien avec la priorité de passage des cyclistes dans le cas d'un tournage à droite d'un automobiliste et 84% à l'énoncé spécifiant que les cyclistes ont le droit de rouler sur la chaussée, sauf sur les autoroutes. Quant à la possibilité pour un automobiliste de pouvoir franchir une ligne double continue pour dépasser un cycliste, lorsque cette manœuvre peut être faite sans danger, on observe qu'il s'agit d'une règle moins bien connue, 52% des automobilistes ayant répondu correctement, 43% incorrectement et 5% étant indécis sur cette question. Notons que le Code de la sécurité routière autorise effectivement cette manœuvre, dans la mesure où elle peut être faite sans danger.

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Base : Automobilistes

| | Vrai | Faux | NSP/NRP |
|---|------|------|---------|
| QC10. Un conducteur désirant tourner à droite à une intersection doit céder le passage aux cyclistes qui circulent à sa droite avant de tourner. | | | |
| 2010 (n=1116) | 86% | 11% | 3% |
| QC11. Un cycliste a le droit de rouler sur la chaussée, sauf sur les autoroutes. | | | |
| 2010 (n=1116) | 84% | 15% | 1% |
| QC12. Le Code de la sécurité routière autorise un automobiliste à franchir la ligne double continue pour dépasser un vélo, quand cette manœuvre peut être faite sans danger. | | | |
| 2010 (n=1116) | 52% | 43% | 5% |

On observe peu de différences significatives selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude si ce n'est que les hommes ont une connaissance un peu plus marquée que les femmes quant à possibilité pour un automobiliste de pouvoir franchir une ligne double continue pour dépasser un cycliste, lorsque cette manœuvre peut être faite sans danger (60% des hommes ont répondu correctement contre 44% des femmes).

9. Niveau de préoccupation à l'égard des cyclistes

La majorité des automobilistes (84%) se disent préoccupés par la sécurité des cyclistes, mais il y a tout de même 16% qui affirment le contraire.

QC14. Diriez-vous que vous êtes, en général, préoccupé par la sécurité des cyclistes ?
Base : Automobilistes

| | Très | Assez | Peu | Pas du tout | TOTAL Préoccupé | TOTAL Non préoccupé | NSP/NRP |
|------------------|------|-------|-----|-------------|-----------------|---------------------|---------|
| 2010 (n=1116) | 39% | 45% | 11% | 5% | 84% | 16% | -- |

Les sous-groupes suivants affichent un niveau de préoccupation un peu plus marqué envers la sécurité des cyclistes :

- les femmes (87%);
- les gens âgés de 55 à 64 ans (89%);
- les universitaires (88%);
- les gens dont le revenu familial est de plus de 80 000 \$ (89%).

Inversement, les sous-groupes suivants font montre d'un niveau de préoccupation un peu moins élevé :

- les hommes (81%);
- les jeunes âgés de 16 à 24 ans (69%);
- les détenteurs d'une scolarité de niveau secondaire ou moins (78%);
- les gens dont le revenu familial est de 40 000 \$ et moins (81%).

10. Message à transmettre aux cyclistes

Les principaux messages que les automobilistes aimeraient transmettre aux cyclistes sont d'être vigilants par rapport aux automobilistes (22%), d'être prudents (21%), de respecter le Code de la sécurité routière (17%) et plus particulièrement la signalisation, tels que les feux de circulation et les panneaux arrêt (11%).

QC13. En tant que conducteur d'un véhicule routier, quels messages aimeriez-vous transmettre aux cyclistes ?
Base : Automobilistes

| Deux réponses spontanées possibles | 2010 (n=1116) |
|--|------------------|
| Être vigilants par rapport aux automobilistes | 22% |
| Être prudents | 21% |
| Respecter le Code de la sécurité routière | 17% |
| Respecter la signalisation (feux de circulation, panneaux arrêt) | 11% |
| Rouler le plus possible sur les pistes cyclables ou sur l'accotement des routes | 6% |
| Être bien visibles le soir et la nuit (avoir un réflecteur ou des vêtements voyants) | 6% |
| Partager la route (ne sont pas seuls sur la route) | 5% |
| Faire preuve de courtoisie, de respect | 4% |
| Ne pas rouler au milieu de la chaussée (rouler bien à droite) | 4% |
| Respecter les automobilistes | 3% |
| Signaler leurs intentions | 3% |
| Circuler en file indienne | 2% |
| Porter un casque | 2% |
| Autres | 10% |
| NSP/NRP | 8% |

CYCLISTES ET AUTOMOBILISTES

11. Position face au port du casque protecteur à vélo

La présente section porte sur la position des cyclistes et automobilistes face au caractère obligatoire du casque protecteur à vélo et à ses impacts sur la pratique du vélo.

Plan de la section

- 11.1 Prise de position face au caractère obligatoire du port du casque protecteur (QT4)
- 11.2 Effet du caractère obligatoire du port du casque sur la pratique du vélo (QT5)

11.1 Prise de position face au caractère obligatoire du port du casque protecteur

Ce sont 86% des répondants qui, en novembre 2010, se disent en faveur du port obligatoire du casque protecteur à vélo, dont 71% pour tous les cyclistes, 8% pour les jeunes de 18 ans et moins et 7% pour les jeunes de 12 ans et moins.

En mai 2010, une question relativement similaire a été posée mais en omettant le choix « ne doit pas devenir obligatoire pour les cyclistes ». Si on émet l'hypothèse que les gens contre le port obligatoire du casque protecteur se sont déclarés indécis sur la question ou ont préféré ne pas répondre, on peut alors affirmer que la proportion de ceux en faveur de cette obligation pour tous les cyclistes est en hausse de 23 points de pourcentage par rapport à mai 2010.

QT4. Quelle est votre position concernant le port du casque protecteur ?

Base : Cyclistes et automobilistes

| Le port du casque... | Mai 2010 (n=1153) | Novembre 2010 (n=1152) |
|--|----------------------|------------------------------|
| Devrait devenir obligatoire pour tous les cyclistes | 57% | 71% |
| Devrait devenir obligatoire seulement pour les jeunes de 18 ans et moins | 13% | 8% |
| Devrait devenir obligatoire seulement pour les jeunes de 12 ans et moins | 17% | 7% |
| Ne doit pas devenir obligatoire pour les cyclistes * | - | 13% |
| NSP/NRP | 13% | 1% |

* Ce choix de réponse n'a pas été proposé en mai 2010.

Les femmes sont plus majoritairement en faveur du port obligatoire du casque protecteur pour tous les cyclistes (77%) que les hommes (64%). De même, cette opinion est davantage partagée par les gens plus âgés (78% parmi les 55-64 ans et 85% parmi les 65 ans et plus contre 58% des 16-24 ans et 64% des 25-34 ans).

Autre fait digne de mention, les cyclistes se prononcent moins massivement en faveur du port obligatoire du casque protecteur pour tous les cyclistes (62%) que les automobilistes (71%).

11.2 Effet du caractère obligatoire du port du casque sur la pratique du vélo

Si le port du casque protecteur devenait obligatoire, 70% des gens disent qu'ils feraient du vélo aussi souvent et ce résultat est plus élevé parmi les cyclistes ayant fait du vélo au cours de la dernière année (82%).

QT5. Si le port du casque protecteur devenait obligatoire, croyez-vous que vous feriez du vélo...?

Base : Cyclistes et automobilistes

| | Automobilistes (n=1116) | Cyclistes (n=506) | Total (n=1152) |
|------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------|
| Aussi souvent | 70% | 82% | 70% |
| Un peu moins souvent | 8% | 9% | 8% |
| Beaucoup moins souvent | 5% | 6% | 5% |
| Plus du tout | 9% | 2% | 9% |
| NSP/NRP | 8% | -- | 8% |

Les sous-groupes suivants sont plus enclins à dire qu'ils ne feraient plus du tout de vélo si le port du casque protecteur devenait obligatoire (9% de l'ensemble) :

- les gens âgés de 65 ans et plus (20%);
- les détenteurs d'une scolarité de niveau secondaire et moins (12%);
- ceux dont le revenu familial est de moins de 40 000 \$ (14%).

12. Accidents impliquant des cyclistes

La présente section porte sur l'attribution de la responsabilité lorsque des accidents impliquant un cycliste se produisent et sur le niveau de connaissance quant au nombre de cyclistes tués ou blessés dans des accidents de la route chaque année au Québec.

Plan de la section

- 12.1 Attribution de la responsabilité lors d'accidents impliquant un cycliste
 - Déjà eu un accident impliquant un cycliste (QT3)
 - Attribution de la responsabilité (QT1)
- 12.2 Connaissance du nombre de cyclistes blessés ou tués par année au Québec (QT2)

12.1 Attribution de la responsabilité lors d'accidents impliquant un cycliste

Précisons tout d'abord que ce sont 12% des répondants qui affirment avoir déjà eu un accident impliquant un cycliste (QT3) et cette proportion est un peu plus élevée parmi les hommes (14% contre 9% des femmes).

Lorsqu'on leur demande à qui incombe le plus souvent la responsabilité des accidents de vélo sur la voie publique, 75% sont d'avis qu'elle est attribuable aux deux parties, soit les automobilistes et les cyclistes. Précisons que ceux qui sont uniquement des cyclistes (36 personnes) ont plus tendance que les autres à attribuer cette responsabilité aux automobilistes (30% contre 12% de l'ensemble de l'échantillon).

QT1. Selon vous, les accidents de vélo sur la voie publique sont-ils causés le plus souvent par...?

Base : Cyclistes et automobilistes

| | Mai 2010 (n=1153) | Novembre 2010 (n=1152) |
|--|----------------------|---------------------------|
| ... les automobilistes | 11% | 12% |
| ... les cyclistes | 13% | 9% |
| ... ou par les automobilistes et les cyclistes | 75% | 75% |
| Ni l'un, ni l'autre | 1% | 1% |
| NSP/NRP | 1% | 3% |

12.2 Connaissance du nombre de cyclistes blessés ou tués par année au Québec

La moitié des répondants (48%) pensent qu'il y a environ 1000 cyclistes blessés ou tués dans des accidents au Québec chaque année, sous-estimant donc la réalité, le chiffre réel se situant davantage autour de 2 500. Ce sont 31% des gens interrogés qui ont fait une bonne estimation et les autres ont surestimé ce chiffre (10%) ou n'étaient pas en mesure de répondre (11%).

QT2. Selon vous, combien y a-t-il de cyclistes, en moyenne, qui sont blessés ou tués dans des accidents au Québec chaque année?

Base : Cyclistes et automobilistes

| Choix de réponse proposés | 2010 (n=1152) |
|---------------------------|------------------|
| Environ 1 000 cyclistes | 48% |
| Environ 2 500 cyclistes | 31% |
| Environ 5 000 cyclistes | 8% |
| Environ 7 500 cyclistes | 2% |
| NSP/NRP | 11% |

13. Perceptions à l'égard d'une plus grande sévérité des policiers

De manière générale, la majorité des gens s'exprime en faveur d'une plus grande sévérité des policiers, tant à l'égard des cyclistes que des automobilistes. En effet, 83% des répondants croient que les policiers devraient être plus sévères à l'endroit des cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation et 92%, qu'ils devraient être plus sévères à l'endroit des automobilistes qui ne respectent pas les règles de circulation par rapport aux cyclistes.

QT6 et QT7. À votre avis, les policiers devraient-ils être plus sévères à l'endroit...
Base : Cyclistes et automobilistes

| | Oui | Non | NSP / NRP |
|---|-----|-----|-----------|
| QT6. Des cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation | | | |
| 2010 (n=1152) | 83% | 16% | 1% |
| QT7. Des conducteurs qui ne respectent pas les règles de circulation par rapport aux cyclistes | | | |
| 2010 (n=1152) | 92% | 7% | 1% |

L'opinion à l'effet que les policiers devraient être plus sévères à l'endroit des **cyclistes** qui ne respectent pas les règles de circulation est davantage partagée par les femmes (88%) que par les hommes (78%). De même, les gens plus âgés abondent davantage dans ce sens (90% des 55 ans et plus contre 75% des 16-34 ans).

14. Évolution de la sécurité des cyclistes

Selon 42% des répondants, il est aussi sécuritaire pour les cyclistes de circuler dans les rues de leur municipalité que par les années passées alors que 36% estiment que c'est plus sécuritaire et 19%, moins sécuritaire.

QT9. Diriez-vous qu'il est plus, aussi ou moins sécuritaire pour les cyclistes de circuler dans les rues de votre municipalité que par les années passées?

Base : Cyclistes et automobilistes

| | 2010 (n=1152) |
|-------------------|--------------------------|
| Plus sécuritaire | 36% |
| Aussi sécuritaire | 42% |
| Moins sécuritaire | 19% |
| NSP/NRP | 3% |

Seule différence digne de mention selon les différentes variables sociodémographiques à l'étude, les résidents de la région de Montréal sont un peu plus enclins à estimer qu'il est plus sécuritaire que par les années passées de circuler dans les rues de leur municipalité (39% contre 33% dans les autres régions, incluant Québec). Les gens des autres régions partagent moins cette opinion au profit d'une plus forte proportion étant d'avis que c'est aussi sécuritaire qu'avant (45% contre un résultat de 37% dans la région de Montréal).

Annexe : Questionnaire

INTRO

Date : \$D Heure : \$Z

Bonjour (bonsoir) monsieur, madame. Je m'appelle \$I. Je vous appelle de la maison de sondages LÉGER MARKETING. Nous effectuons présentement une étude concernant la conduite automobile et l'utilisation du vélo au Québec et nous apprécierions votre collaboration. Étant donné que nous devons parler à différentes catégories de personnes, j'aimerais sélectionner un répondant dans votre foyer. Dites-moi, combien de personnes de 16 ans ou plus - en vous incluant - habitent dans votre foyer et sont présente actuellement ?

* Une seule personne: poursuivre l'entrevue ou prendre un RV.

ARGUMENTS DE RELANCE: Votre opinion est très importante pour nous. Léger Marketing est une compagnie reconnue partout au Canada. À quel moment dois-je vous recontacter ? Quel moment vous convient le mieux ? À qui dois-je demander de parler lors du rappel ? Y a-t-il quelqu'un d'autre dans votre foyer à qui nous pourrions parler ?

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE..... 01 D => /LASTQ

PEOPL:

Tout d'abord, afin d'avoir des répondants de tous les âges, pouvez-vous me dire combien de personnes de 16 ans ou plus habitent chez-vous, en vous incluant ?

\$E 1 12

NSP / Refus 99 => INT51

MEN:

Parmi ces <peopl> personnes, combien sont des hommes? ou (combien sont de sexe masculin)?

\$E 0 12

NSP / Refus 99 => INT51

WOMEN:

=> *
si PEOPM-MEN

- Monsieur 01
- Monsieur le plus âgé..... 02
- Monsieur le second en âge..... 03
- Monsieur le troisième en âge..... 04
- Monsieur le quatrième en âge 05
- Monsieur le cinquième en âge 06
- Monsieur le plus jeune 07
- Madame..... 08
- Madame la plus âgée..... 09
- Madame la seconde en âge 10
- Madame la troisième en âge 11
- Madame la quatrième en âge 12
- Madame la cinquième en âge 13
- Madame la plus jeune..... 14

INT51:

Malheureusement, les quotas correspondant à votre profil sont atteints. Merci de votre collaboration.

sinon => +1

si PEOP=99 OU MEN=99

Refus (grille de sélection)..... R1 D => /FIN

INT52:

Date : \$D Heure : \$Z

Dans ce cas, pourrais-je parler à <SEL> ? Bonjour (bonsoir) monsieur, madame. Je m'appelle \$I. Je vous appelle de la maison de sondages LÉGER MARKETING. Nous effectuons présentement une étude concernant la conduite automobile au Québec et nous apprécierions votre collaboration. Tout d'abord, êtes-vous âgé de 16 ans ou plus ?

ARGUMENTS DE RELANCE: Votre opinion est très importante pour nous. Léger Marketing est une compagnie reconnue partout au Canada. À quel moment dois-je vous recontacter ? Quel moment vous convient le mieux ? À qui dois-je demander de parler lors du rappel ? Y a-t-il quelqu'un d'autre dans votre foyer à qui nous pourrions parler ?

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE..... 01 D => /LASTQ (ERR)

Rendez-vous (date et heure spécifiques)..... FX O => /RV

Rappel (date et heure non précisées) CB O => /RV

Refus..... RE => /FIN

Refus catégorique DR => /FIN

SEXE:

Indiquez le sexe du répondant:

Homme..... 1

Femme 2

AGE:

Étant donné que nous devons parler à des personnes de différentes catégories d'âge, pouvez-vous me dire dans laquelle de ces catégories vous vous situez ? Est-ce... ?

LIRE

...16-17 ans 1

...18-24 ans 2

...25-34 ans 3

...35-44 ans 4

...45-54 ans 5

...55-64 ans 6

...65-74 ans 7

...ou 75 ans et plus..... 8

Refus..... 9

LANGU:

Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours ? *(Si Français et Anglais également, mettre la langue d'entrevue)

| | |
|---------------|---|
| Français..... | 1 |
| Anglais..... | 2 |
| Autre..... | 3 |
| NSP/NRP..... | 9 |

INT50:

*** *INACTIVE POUR LE TERRAIN* ***

Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée. Est-ce qu'on peut débiter ?

| | | |
|---|----|---------|
| Oui..... | 01 | |
| Non, refus - REMERCIEZ ET TERMINEZ..... | DR | => /FIN |

QV1:

QUESTIONS AUX CYCLISTES

À quand remonte votre dernier déplacement à vélo?

| | | |
|---|---|--------|
| Moins d'un an..... | 1 | |
| Il y a plus d'un an..... | 2 | => QC1 |
| Je ne fais pas de vélo/je n'ai pas de vélo..... | 3 | => QC1 |
| Je ne me souviens plus..... | 8 | => QC1 |
| NRP..... | 9 | => QC1 |

QV2:

À quelle(s) période(s) de l'année utilisez-vous votre vélo ?

LIRE AU BESOIN

| | |
|---|---|
| Au printemps, à l'été et à l'automne..... | 1 |
| Au printemps et à l'été..... | 2 |
| À l'été et à l'automne..... | 3 |
| Seulement l'été..... | 4 |
| Toute l'année y compris l'hiver..... | 5 |
| Autres combinaisons..... | 6 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV3:

Au cours de la dernière année, lors de la ou des saisons où vous faites du vélo, à quelle fréquence l'avez-vous utilisé?

| | |
|--------------------------------|---|
| Chaque jour ou presque..... | 1 |
| Chaque semaine..... | 2 |
| Quelques fois par mois..... | 3 |
| Moins d'une fois par mois..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV4:

Principalement, utilisez-vous votre vélo pour...?

LIRE LES CHOIX - PLUSIEURS MENTIONS POSSIBLES

| | | |
|---|----|---|
| Des déplacements utilitaires tels que vous rendre au travail ou à l'école ou faire vos courses..... | 01 | |
| Des déplacements pour les loisirs | 02 | |
| Des déplacements pour les loisirs et l'utilitaire | 03 | |
| Un entraînement sportif | 04 | |
| Autres, précisez : (réponse précise et détaillée)..... | 96 | O |
| NSP/NRP..... | 99 | X |

QV5:

Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation :

LIRE LES 4 CHOIX

| | |
|---|---|
| ...Le plus souvent, je fais du vélo sur les pistes cyclables (c'est-à-dire dans les voies spécialement aménagées pour les cyclistes, à l'écart de toute circulation automobile, y compris les parcs linéaires). | 1 |
| ...Le plus souvent, je fais du vélo en milieu urbain, sur les voies réservées aux cyclistes en bordure de la chaussée (aussi appelées bandes cyclables). | 2 |
| ...Le plus souvent, je fais du vélo en milieu urbain, dans les rues, en dehors des pistes cyclables ou des bandes cyclables. | 3 |
| ...Le plus souvent, je fais du vélo sur des routes secondaires en milieu rural (avec accotements asphaltés ou non), en cohabitation avec les automobilistes. | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV6:

Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un cycliste...?

LIRE LES 3 PREMIERS CHOIX

| | |
|---|---|
| ...Plus prudent que par les années passées | 1 |
| ...Aussi prudent que par les années passées | 2 |
| ...Moins prudent que par les années passées | 3 |
| C'est la première année que je fais du vélo | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV7A:

Permutation [2] -> SKI16

Au cours de la dernière année, lorsque vous circuliez à vélo dans les rues, vous est-il arrivé de vous arrêter complètement à un feu rouge ou à un panneau arrêt avant de traverser une rue?

| | | |
|---|---|-------|
| Très souvent | 1 | => +2 |
| Assez souvent | 2 | => +2 |
| Rarement..... | 3 | |
| Jamais | 4 | |
| Il n'y a pas de feu rouge ou de panneau d'arrêt dans les endroits où je circule à vélo..... | 5 | => +2 |
| NSP/NRP..... | 9 | => +2 |

QV7B:

Pour quelle raison ne vous arrêtez-vous complètement que rarement ou jamais à un feu rouge ou à un panneau arrêt? * Note à l'intervieweur : sonder pour une réponse précise et détaillée

Notez la réponse (réponse précise et détaillée) 96 0
 NSP/NRP 99

QV8A:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circuliez à vélo dans les rues, vous est-il arrivé de circuler sur les trottoirs?

Très souvent 1
 Assez souvent 2
 Rarement 3 => +2
 Jamais 4 => +2
 Il n'y a pas de trottoirs dans les rues où je circule 5 => +2
 NSP/NRP 9 => +2

QV8B:

Pour quelle raison circulez-vous sur les trottoirs très souvent ou assez souvent? * Note à l'intervieweur : sonder pour une réponse précise et détaillée

Notez la réponse (réponse précise et détaillée) 96 0
 NSP/NRP 99

QV9:

Au cours de la dernière année, lorsque vous avez circulé à vélo dans les rues la nuit tombée, vous êtes-vous assuré de porter des vêtements clairs ou réfléchissants?

Très souvent 1
 Assez souvent 2
 Rarement 3
 Jamais 4
 N'a pas circulé à vélo dans les rues, la nuit tombée 5
 NSP/NRP 9

SKIP9:

| |
|-----------------|
| => +1 si 1>0 |
|-----------------|

QV10A:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circuliez à vélo, signaliez-vous votre intention avec votre bras avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de vous arrêter?

Très souvent 1 => +2
 Assez souvent 2 => +2
 Rarement 3
 Jamais 4
 NSP/NRP 9 => +2

QV10B:

Pour quelle raison signalez-vous rarement ou jamais votre intention avec votre bras avant de tourner à gauche ou à droite ou avant de vous arrêter? * Note à l'intervieweur : sonder pour une réponse précise et détaillée

Notez la réponse (réponse précise et détaillée) 96 O
 NSP/NRP 99

QV11:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circuliez à vélo, vous est-il arrivé de rouler dans le sens contraire à la circulation?

Très souvent 1
 Assez souvent 2
 Rarement 3
 Jamais 4
 NSP/NRP 9

SKI11:

| |
|--------|
| => +1 |
| si 1>0 |

QV12A:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circuliez à vélo, à quelle fréquence avez-vous porté un casque protecteur?

Toujours 1 => +2
 Souvent 2
 Rarement 3
 Jamais 4
 NSP/NRP 9 => +2

QV12B:

Pour quelle raison principale ne portiez-vous pas toujours un casque protecteur lorsque vous circuliez à vélo? * Note à l'intervieweur : sonder pour une réponse précise et détaillée

NE PAS LIRE - UNE SEULE MENTION POSSIBLE

Je ne pense pas à le mettre 01
 À cause de l'apparence (ce n'est pas beau) 02
 C'est inconfortable 03
 C'est inutile/inefficace 04
 Ce n'est pas utile pour les courtes distances 05
 Ce n'est pas obligatoire 06
 Ça coûte cher 07
 Par oubli 08
 Autre raison, précisez : (réponse précise et détaillée) 96 O
 NSP/NRP 99

QV13A:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de faire des gestes vulgaires ou d'injurier un automobiliste qui a effectué une manœuvre qui vous semblait dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à votre égard?

| | | |
|---------------------|---|-------|
| Très souvent | 1 | |
| Assez souvent | 2 | |
| Rarement..... | 3 | => +2 |
| Jamais | 4 | => +2 |
| NSP/NRP..... | 9 | => +2 |

QV13B:

Vous rappelez-vous de quelle manœuvre dangereuse il s'agissait ou des circonstances dans lesquelles l'automobiliste a manqué de courtoisie à votre égard? Note à l'intervieweur : Sonder pour une réponse précise et détaillée. Si la réponse est « Les conducteurs conduisent mal », faire préciser. Si la réponse est le non-respect du code de la sécurité routière / de la route (général, sans précision), faire préciser.

| | | |
|---|----|---|
| Notez la réponse (réponse précise et détaillée) | 96 | 0 |
| NSP/NRP..... | 99 | |

QV14:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, avez-vous eu l'impression qu'un véhicule a circulé trop près de vous, menaçant votre sécurité?

| | |
|---------------------|---|
| Très souvent | 1 |
| Assez souvent | 2 |
| Rarement..... | 3 |
| Jamais | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

SKI14:

| |
|-----------------|
| => +1 si 1>0 |
|-----------------|

QV15:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, une portière de véhicule stationné le long d'un trottoir s'est-elle soudainement ouverte devant vous?

| | |
|---------------------|---|
| Très souvent | 1 |
| Assez souvent | 2 |
| Rarement..... | 3 |
| Jamais | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

SKI15:

| |
|-----------------|
| => +1 si 1>0 |
|-----------------|

QV16:

Au cours de la dernière année, lorsque vous circulez à vélo, avez-vous eu l'impression que les automobilistes qui circulaient à vos côtés ou qui vous dépassaient vous laissait un espace sécuritaire?

| | |
|---------------------|---|
| Très souvent | 1 |
| Assez souvent | 2 |
| Rarement..... | 3 |
| Jamais | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

SKI16:

| |
|-----------------|
| => +1 si 1>0 |
|-----------------|

QV17:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres cyclistes ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation?

| | |
|-------------------------------|---|
| Très respectueux..... | 1 |
| Assez respectueux | 2 |
| Peu respectueux..... | 3 |
| Pas du tout respectueux | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV18:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les conducteurs en général ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes?

| | |
|-------------------------------|---|
| Très respectueux..... | 1 |
| Assez respectueux | 2 |
| Peu respectueux..... | 3 |
| Pas du tout respectueux | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV19:

Permutation -> QV24

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Pour circuler le soir ou la nuit, toute bicyclette doit être munie d'au moins un phare blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière, en plus des réflecteurs blanc, rouges et jaunes.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV20:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Un cycliste peut porter des écouteurs en circulant à vélo.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV21:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Les cyclistes doivent respecter l'ensemble de la signalisation, c'est-à-dire les feux de circulation, les panneaux arrêt, etc.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV22:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Si plusieurs cyclistes circulent ensemble, ils doivent circuler à la file indienne.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV23:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Un cycliste sur son vélo peut traverser une intersection lorsque le feu piéton autorise les piétons à traverser.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV24:

Voici une série d'énoncés. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer si l'énoncé est vrai ou faux.

Un cycliste peut recevoir une contravention s'il ne respecte pas la signalisation routière.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV25:

Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir respecté un feu rouge ou un panneau arrêt alors que vous circuliez à vélo?

| | | |
|--------------|---|-------|
| Oui | 1 | |
| Non | 2 | => +2 |
| NSP/NRP..... | 9 | => +2 |

QV26A:

Comment avez-vous réagi lorsque vous avez eu une contravention pour avoir traversé la rue sans respecter la signalisation?

| | | |
|---|---|-------|
| J'ai accepté mon erreur et j'ai payé la contravention..... | 1 | => +2 |
| Je me suis dit que je n'étais pas au bon endroit au bon moment | 2 | => +2 |
| Je me suis dit que ce n'était pas juste..... | 3 | => +2 |
| Je me suis dit que le policier devait avoir un quota de contraventions à donner | 4 | => +2 |
| NSP/NRP..... | 9 | => +2 |

QV26B:

Comment réagiriez-vous si un policier vous donnait une contravention pour avoir traversé la rue sans respecter la signalisation?

| | |
|--|---|
| J'accepterais mon erreur et je paierais la contravention | 1 |
| Je me dirais que je n'étais pas au bon endroit au bon moment..... | 2 |
| Je penserais que ce n'est pas juste..... | 3 |
| Je penserais que le policier devait avoir un quota de contraventions à donner..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV27:

Connaissez-vous un cycliste qui a reçu une ou des contraventions pour ne pas avoir respecté le Code de la sécurité routière?

| | |
|--------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QV28:

Selon vous, qu'est-ce qui représente la plus grande source de dangers pour la sécurité des cyclistes? Note à l'intervieweur : Sonder pour une réponse précise et détaillée. Si la réponse est « Les conducteurs conduisent mal », faire préciser. Si la réponse est le non-respect du code de la sécurité routière / de la route (général, sans précision), faire préciser.

UNE SEULE MENTION POSSIBLE

| | | |
|---|----|---|
| Notez la réponse (réponse précise et détaillée) | 96 | O |
| NSP/NRP..... | 99 | |

QV29:

En tant que cycliste, quels messages aimeriez-vous transmettre aux automobilistes? Note à l'intervieweur : Sonder pour une réponse précise et détaillée. Si la réponse est « Conduire mieux », faire préciser. Si la réponse est le respect du code de la sécurité routière / de la route (général, sans précision), faire préciser.

DEUX MENTIONS POSSIBLES

| | | |
|---|----|---|
| Notez la réponse (réponse précise et détaillée) | 96 | O |
| NSP/NRP..... | 99 | X |

QV30:

En tant que cycliste, considérez-vous que vous avez une bonne connaissance du Code de la sécurité routière?

| | | |
|--------------------------------|---|-------|
| Très bonne connaissance | 1 | |
| Bonne connaissance | 2 | |
| Faible connaissance..... | 3 | => +2 |
| Très faible connaissance | 4 | => +2 |
| NSP/NRP..... | 9 | => +2 |

QV31:

Quelles sources d'information vous ont été utiles pour apprendre les règles de conduite d'un vélo?
NE PAS LIRE - TROIS MENTIONS POSSIBLES

| | |
|--|------|
| Un cours de conduite..... | 01 |
| Vos parents..... | 02 |
| Le Guide de la route..... | 03 |
| Le Guide de la sécurité à vélo..... | 04 |
| Un préposé dans un salon ou une exposition..... | 05 |
| Des dépliants..... | 06 |
| Le site Web de la SAAQ..... | 07 |
| Des sites Web dédiés au vélo..... | 08 |
| Autre (précisez):(réponse précise et détaillée)..... | 96 O |
| NSP/NRP..... | 99 X |

Si QV30=1 ou 2, PAQ QC1

QV32:

Quelles sources d'information vous inciteraient à en apprendre davantage sur le Code de la sécurité routière?

NE PAS LIRE - TROIS MENTIONS POSSIBLES

| | |
|--|------|
| Un cours de conduite..... | 01 |
| Vos parents..... | 02 |
| Le Guide de la route..... | 03 |
| Le Guide de la sécurité à vélo..... | 04 |
| Un préposé dans un salon ou une exposition..... | 05 |
| Des dépliants..... | 06 |
| Le site Web de la SAAQ..... | 07 |
| Des sites Web dédiés au vélo..... | 08 |
| Autre (précisez) : (réponse précise et détaillée)..... | 96 O |
| Je n'ai pas besoin d'en apprendre davantage sur le Code de la sécurité routière..... | 97 X |
| NSP/NRP..... | 99 X |

QC1:**QUESTIONS AUX CONDUCTEURS**

Avez-vous un permis de conduire du Québec valide y compris un permis pour moto, un permis probatoire, un permis d'apprenti conducteur, etc.?

| | | |
|----------|---|-------|
| Oui..... | 1 | => +2 |
| Non..... | 2 | |
| NRP..... | 9 | |

INT53:

Malheureusement, les quotas correspondant à votre profil sont atteints. Merci de votre collaboration.

sinon => +1

si QV1=#2-#5 ET QC1=#2--#3

Non éligible : n'a pas fait de vélo dans la dernière année ET n'a pas de permis de conduire..... N1 D => /FIN

QC2:

À quelle fréquence conduisez-vous? Diriez-vous...?

=> QT1

si QC1=#2

| | |
|--|---|
| ...Tous les jours ou presque | 1 |
| ...Au moins une fois par semaine..... | 2 |
| ...Au moins une fois par mois | 3 |
| ...Moins d'une fois par mois..... | 4 |
| J'ai un permis de conduire, mais je ne conduis pas | 5 |
| NSP/NRP | 9 |

INT54:

Malheureusement, les quotas correspondant à votre profil sont atteints. Merci de votre collaboration.

Sinon => +1

Si QV1=#2-#5 ET QC2=#5-#6

Non éligible : n'a pas fait de vélo dans la dernière année ET ne

conduit pas N2 D => /FIN

QC3:

Au cours de la dernière année, considérez-vous que vous avez été un CONDUCTEUR très courtois, assez, peu ou pas du tout courtois à l'égard des cyclistes?

| | |
|---------------------------|---|
| Très courtois | 1 |
| Assez courtois | 2 |
| Peu courtois | 3 |
| Pas du tout courtois..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC4A:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de klaxonner, de faire des gestes vulgaires ou de crier après un cycliste qui a effectué une manœuvre qui vous semblait dangereuse ou qui a manqué de courtoisie à votre égard?

| | | |
|---------------------|---|--------|
| Très souvent | 1 | |
| Assez souvent | 2 | |
| Rarement..... | 3 | |
| Jamais | 4 | => QC5 |
| NSP/NRP..... | 9 | => QC5 |

QC4B:

Vous rappelez-vous de quelle manœuvre dangereuse il s'agissait ou des circonstances dans lesquelles le cycliste a manqué de courtoisie à votre égard? Note à l'intervieweur : Sonder pour une réponse précise et détaillée. Si la réponse est le non-respect du code de la sécurité routière / de la route (général, sans précision), faire préciser.

| | | |
|---|----|---|
| Notez la réponse (réponse précise et détaillée) | 96 | O |
| NSP/NRP..... | 99 | |

QC5:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de devoir freiner brusquement à une intersection pour éviter une collision avec un cycliste qui traversait devant vous sans avoir la priorité de passage?

| | |
|---------------------|---|
| Très souvent | 1 |
| Assez souvent | 2 |
| Rarement..... | 3 |
| Jamais | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC6:

Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de devoir freiner brusquement parce qu'un cycliste a surgi devant vous ou vous a coupé le chemin sans avoir signalé ses intentions?

| | |
|---------------------|---|
| Très souvent | 1 |
| Assez souvent | 2 |
| Rarement..... | 3 |
| Jamais | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC7:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les autres conducteurs ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux cyclistes?

| | |
|-------------------------------|---|
| Très respectueux..... | 1 |
| Assez respectueux | 2 |
| Peu respectueux..... | 3 |
| Pas du tout respectueux | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC8:

Au cours de la dernière année, diriez-vous que les cyclistes en général ont été très respectueux, assez, peu ou pas du tout respectueux des règles de circulation par rapport aux automobilistes?

| | |
|-------------------------------|---|
| Très respectueux..... | 1 |
| Assez respectueux | 2 |
| Peu respectueux..... | 3 |
| Pas du tout respectueux | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC9:

Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée? Note à l'intervieweur : S'assurer que le répondant comprend bien que l'on parle d'un véhicule et d'un cycliste circulant côte à côte sur la route, c'est-à-dire un à côté de l'autre et non un en arrière de l'autre.

Codez ici l'unité et le nombre à la prochaine question

| | |
|------------------|---|
| PIED..... | 1 |
| MÈTRE..... | 2 |
| CENTIMÈTRES..... | 3 |
| POUCES..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC9A:

RÉPONSE EN PIEDS

 (Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée?) Note à l'intervieweur : S'assurer que le répondant comprend bien que l'on parle d'un véhicule et d'un cycliste circulant côte à côte sur la route, c'est-à-dire un à côté de l'autre et non un en arrière de l'autre.

Noter le nombre de PIEDS

\$E

sinon => +1

si QC9=#1

QC9B:

RÉPONSE EN MÈTRES

 (Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée?) Note à l'intervieweur : S'assurer que le répondant comprend bien que l'on parle d'un véhicule et d'un cycliste circulant côte à côte sur la route, c'est-à-dire un à côté de l'autre et non un en arrière de l'autre.

Noter le nombre de MÈTRES

\$E

sinon => +1

si QC9=#2

QC9C:

RÉPONSE EN CENTIMÈTRES

 (Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée?) Note à l'intervieweur : S'assurer que le répondant comprend bien que l'on parle d'un véhicule et d'un cycliste circulant côte à côte sur la route, c'est-à-dire un à côté de l'autre et non un en arrière de l'autre.

Noter le nombre de CENTIMÈTRES

\$E

sinon => +1

si QC9=#3

QC9D:

RÉPONSE EN POUCES

 (Selon vous, quelle est la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la chaussée?) Note à l'intervieweur : S'assurer que le répondant comprend bien que l'on parle d'un véhicule et d'un cycliste circulant côte à côte sur la route, c'est-à-dire un à côté de l'autre et non un en arrière de l'autre.

Noter le nombre de POUCES

\$E

sinon => +1

si QC9=#4

QC10:

Permutation -> QC12

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses?

Un conducteur désirant tourner à droite à une intersection doit céder le passage aux cyclistes qui circulent à sa droite avant de tourner.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC11:

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses?

Un cycliste a le droit de circuler sur la chaussée, sauf sur les autoroutes.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC12:

Selon vous, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses?

Le Code de la sécurité routière autorise un automobiliste à franchir la ligne double continue pour dépasser un vélo, quand cette manœuvre peut être faite sans danger.

| | |
|--------------|---|
| Vrai | 1 |
| Faux | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QC13:

En tant que conducteur d'un véhicule routier, quels messages aimeriez-vous transmettre aux cyclistes? Note à l'intervieweur : Sonder pour une réponse précise et détaillée. Si la réponse est le respect du code de la sécurité routière / de la route (général, sans précision), faire préciser.

DEUX MENTIONS POSSIBLES

| | | |
|---|----|---|
| Notez la réponse (réponse précise et détaillée) | 96 | O |
| NSP/NRP..... | 99 | X |

QC14:

Diriez-vous que vous êtes, en général, préoccupé par la sécurité des cyclistes?

| | |
|-----------------------------|---|
| Très préoccupé | 1 |
| Assez préoccupé..... | 2 |
| Peu préoccupé | 3 |
| Pas du tout préoccupé | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT1:

Selon vous, les accidents de vélo sur la voie publique sont-ils causés le plus souvent par...?

| | |
|---|---|
| ...les automobilistes..... | 1 |
| ...les cyclistes..... | 2 |
| ...ou par les automobilistes ET les cyclistes | 3 |
| Ni l'un, ni l'autre..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT2:

Selon vous, combien y a-t-il de cyclistes, en moyenne, qui sont blessés ou tués dans des accidents au Québec chaque année?

| | |
|-----------------------------|---|
| Environ 1000 cyclistes..... | 1 |
| Environ 2500 cyclistes..... | 2 |
| Environ 5000 cyclistes..... | 3 |
| Environ 7500 cyclistes..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT3:

En tant que cycliste ou que conducteur, avez-vous déjà eu un accident impliquant un cycliste?

| | |
|--------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT4:

Quelle est votre position concernant le port du casque protecteur?

Lire les choix de réponse

| | |
|---|---|
| ...Le port du casque devrait devenir obligatoire pour tous les cyclistes..... | 1 |
| ...Le port du casque devrait devenir obligatoire seulement pour les jeunes de 18 ans et moins | 2 |
| ...Le port du casque devrait devenir obligatoire seulement pour les jeunes de 12 ans et moins | 3 |
| ...Le port du casque ne doit pas devenir obligatoire pour les cyclistes..... | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT5:

Si le port du casque protecteur devenait obligatoire, croyez-vous que vous feriez du vélo...?

| | |
|------------------------------|---|
| Aussi souvent..... | 1 |
| Un peu moins souvent | 2 |
| Beaucoup moins souvent | 3 |
| Plus du tout | 4 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT6:

À votre avis, les policiers devraient-ils être PLUS sévères à l'endroit...

... des cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation?

| | |
|--------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT7:

À votre avis, les policiers devraient-ils être PLUS sévères à l'endroit...
... des conducteurs qui ne respectent pas les règles de circulation par rapport aux cyclistes?

| | |
|--------------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |
| NSP/NRP..... | 9 |

QT8:

Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent, que ce soit pour aller travailler, vous rendre à l'école, aller magasiner, pour vos loisirs ou autre?

DEUX MENTIONS POSSIBLES

| | |
|---|-----|
| L'automobile ou un autre véhicule motorisé comme la moto..... | 1 |
| Le transport en commun (autobus, métro) ou le taxi | 2 |
| Le vélo..... | 3 |
| La marche..... | 4 |
| Autre | 5 |
| NSP/NRP..... | 9 X |

QT9:

Diriez-vous qu'il est plus sécuritaire, aussi sécuritaire ou moins sécuritaire pour les cyclistes de circuler dans les rues de votre municipalité que par les années passées?

| | |
|-------------------------|---|
| Plus sécuritaire..... | 1 |
| Aussi sécuritaire | 2 |
| Moins sécuritaire | 3 |
| NSP/NRP..... | 9 |

SCOL:***DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES***

En terminant, afin de classer les données, nous aurions besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique; À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ? Est-ce...?

LIRE

| | |
|--|---|
| ... Primaire (7 ans ou moins)..... | 1 |
| ... Secondaire DES de formation générale ou professionnelle (8 à 12 ans) | 2 |
| ... Collégial DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificats (CEP), attestations (AEC) ou diplômes de perfectionnement (DEP) | 3 |
| ... Universitaire certificats et diplômes..... | 4 |
| ... Universitaire 1er cycle Baccalauréat (incluant cours classique) | 5 |
| ... Universitaire 2ième cycle Maîtrise | 6 |
| ... Universitaire 3ième cycle Doctorat..... | 7 |
| (NE PAS LIRE) Refus | 9 |

REVEN:

Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2009, est-ce...?

- LIRE
- ...19,999 \$ et moins 1
- ...entre 20,000 \$ et 39,000 \$ 2
- ...entre 40,000 \$ et 59,000 \$ 3
- ...entre 60,000 \$ et 79,000 \$ 4
- ...entre 80,000 \$ et 99,000 \$ 5
- ...100,000 \$ et plus 6
- (NE PAS LIRE) Nsp/Refus..... 9

INTE1:

Vous personnellement, vous arrive-t-il d'utiliser Internet ?

- Oui 1
- Non 2 => +2
- Ne sait pas / Refus 9 => +2

INTE2:

Avez-vous utilisé Internet au moins une fois au cours des sept derniers jours ?

- Oui 1
- Non 2
- Ne sait pas / Refus 9

INT99:

Fin de l'entrevue. Durée: \$T Date: \$D Heure: \$H Questionnaire: \$Q

LÉGER MARKETING VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION En terminant l'entrevue ("CO"), l'intervieweur atteste ce qui suit: " Je déclare que cette entrevue a été effectuée avec la personne mentionnée, en conformité avec l'échantillon généré et que toutes les questions exigeant une réponse ont été posées au répondant."

ComplétéCO D => /FIN